REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE KOUSSERI



REPUBLIC OF CAMEROON

FAR NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

KOUSSERI COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux





Réalisé par : WOMEN'S ACTIONS FOR POVERTY ALLEVATION (WAPAL)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)







SOMMAIRE

PREFACE	3
RESUMÉ EXÉCUTIF	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	12
1.1 Taille et répartition de l'échantillon	12
1.2 Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	13
1.3 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	13
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA	
COMMUNE DE KOUSSERI	17
II.1 Présentation de la commune	17
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	19
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	20
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	24
III.1 Description de la population enquêtée	24
III.2 Approvisionnement en eau potable	26
III.3 Services de santé	36
III.4 Services de l'éducation	43
III.5 Fourniture des services communaux	53
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE	
L'ACTION PUBLIQUE	60
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	60
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	62
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	65
ANNEXES	66
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	67
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	68
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahie	er
de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actio	ns) 87

PRÉFACE

Au cours de ces dernières années, les objectifs de développement à savoir les ODD les OMD, ont alimentés la plupart des politiques de développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. C'est dans cet optique, que le gouvernement camerounais à élaborer un ensemble de projet d'amélioration des conditions de vie des populations qui se concentre essentiellement autour de trois documents : d'abord le DSRP, ensuite le DSCE et en fin la SND30. Comme vous le savez, chers amis lecteurs, depuis le 24 décembre 2019, le processus de décentralisation a été institutionnellement matérialisé par la loi portant *code générale des collectivités territoriales décentralisées*. Puis la mise en œuvre des régions en 2020 vient donc comme la cérise sur le gâteau.

Fondamentalement, la décentralisation correspond au transfert des compétences des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher le pouvoir près des populations. Également, elle permet d'éviter les structures hiérarchiques et la domination, donnant aux citoyens le sentiment d'un plus grand contrôle, et permet plus d'ouvertures pour de nouvelles idées. Autrement, dit, elle permet un développement partitif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bienêtre.

Chers lecteurs, au cours de ces derniers années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'un véritable construit participatif dans notre Commune. Nous avons réalisé ensemble, des ouvrages pouvant apporter, tant bien que mal, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. C'est pourquoi, il est temps d'évaluer nos actions.

Cette évaluation dont je fais allusion s'inscrit dans le cadre du contrôle citoyen de l'action public, un outil mis en œuvre par notre partenaire qui est le PNDP. Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception des citoyens sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans notre Commune en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

En même temps que les résultats de cette enquête nous renseignent sur l'état de l'art dans ces secteurs au sein de notre commune, et interpellent la Commune en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributs, ses fonctions, etc. le plan d'action qui est en découle vous interpelle vous ; ainsi que votre engagement, en tant citoyen afin nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation dans notre Commune.

Avec ces mots, j'invite toute la population de la commune de KOUSSERI, à lire ce rapport, à s'en approprier, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyenne.

Le Maire de Commune de Kousseri

RESUMÉ EXÉCUTIF

La participation des populations à l'action publique est préconisée par le Gouvernement Camerounais. C'est dans cette optique que, la loi n°2019/024 de 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) permet aux populations de participer en apportant les propositions afin d'impulser le développement des CTD. Dans cette lancée, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) a lancé une enquête SCORECARD dans la Commune de KOUSSERI. Cette enquête a pour but de faire une évaluation de l'offre publique des services rendus dans les secteurs où les compétences ont été transférés et qui sont aussi les secteurs de base à savoir les secteurs de l'approvisionnement en eau, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la Commune de Kousseri, et de proposer des actions dans le but de réaliser des changements afin d'améliorer cette offre. Pour réaliser cette enquête, il a été tiré au hasard 307 ménages dans 19 grappes reparties sur tout le territoire de la Commune. Ainsi des questionnaires ont été administrés aux différents ménages sur ces différents secteurs.

Afin de pouvoir évaluer ces différents secteurs un état des lieux a été dréssé par les sectoriels en charge de ces secteurs dans la Commune et par la Commune de Kousseri. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, les ménages ont déclaré qu'il existe dans leurs localités plusieurs sources d'approvisionnement en eau, mais que moins de huit ménages sur dix s'approvisionnent dans une source d'eau publique, soit à un forage avec pompe à motricité humaine ou avec pompe électrique ou à un puits avec pompe à motricité humaine. Selon les ménages, les forages avec pompe à motricité humaine sont les plus accessibles parmi les autres sources d'approvisionnement en eau. Ils déclarent pour la moitié des ménages que ces sources sont accessibles que deux fois par jour. Les ménages déclarent aussi que le système d'entretien et de maintenance assez bien organisé permettant que certains points d'eau en panne soient reparés en moins d'une semaine grace à l'implication des populations (COGES, chef de quartiers/villages, communautés, ...). Plus de sept ménages sur dix estiment que cette offre de service est satisfaisante contre près de trois ménages sur dix estimant cette d'insatisfaisant dû à la qualité de l'eau. Ainsi des actions de changement ont été proposées par les ménages tels que les apports pour la construction d'un nouveau point d'eau, la redynamisation des APEE, ...

Pour le secteur de santé, plus de sept ménages sur dix fréquentent les formations sanitaires publics. Pour ceux ne fréquentant pas ces formations, partent dans les formations sanitaires privées à cause de la proximité des ménages, de la qualité des soins, de la disponibilité du personnel et des médicaments, de l'accueil chaleureux, ... Ces différentes raisons sont les points sur lesquels il faut agir afin d'améliorer l'offre publique des services de santé. Pour les ménages fréquentant les services sanitaires publiques, certains parmi eux versent des pots de vin afin d'être mieux servis. Afin d'améliorer ces services, les ménages ont proposé des actions sur lesquelles elles peuvent agir.

Pour ce qui est des services d'éducation scolaire, plus de neuf ménages sur dix envoient leurs enfants dans les établissements publics, ce qui a été renforcé par l'absence des établissements privés dans les cycles

d'enseignement secondaire et de formation professionnelle dans le milieu urbain et dans tous les cycles d'enseignement dans le milieu rural. Pour ceux dont les enfants fréquentent dans le privé les raisons sont la bonne qualité de l'éducation scolaire, son coût et la proximité des ménages, surtout pour les tout-petits. Certains ménages déclarent avoir versé des pots de vin afin qu'on accepte leurs enfants dans les établissements publics de la Commune de Kousseri. Ce problème qui peut ne pas être retrouver dans les rapports des APEE car certains ménages n'assistent pas à leurs réunions à cause de l'absence d'échanges et de discussions pendant les réunions, le non-respect des horaires de réunions, ... Malgré des problèmes dans ces services, plus de neuf ménages sur dix se disent satisfaits de ces services. Mais des actions devraient être réalisées au niveau communal et au niveau communautaires en encourageant l'excellence et le taux de scolarisation.

Concernant la fourniture des services communaux, les ménages déclarent que les services communaux sont lents pour obtenir un service par exemple pour certains ménages il faut attendre un an ou plus pour en obtenir. Cette lenteur est causée soit par l'incompétence du personnel, soit par la mauvaise organisation des services, soit par l'absence de matériel de travail. Malgré ces raisons, les ménages déclarent que le service peut obtenu rapidement qu'à la condition du versement d'un pourboire. Pour ce qui est de la promotion de l'engagement citoyen, les ménages déclarent qu'il y a une faible vulgarisation de tout le dispositif mis en place. Cette situation entraine la non satisfaction de plus de six ménages sur dix. Compte tenu de cela, les ménages ont proposé des actions qu'ils peuvent réaliser afin d'améliorer ces services.

Toutes les actions proposées par les ménages devront être mise en œuvre. C'est dans ce sens que la Commune de Kousseri a mis sur pied un dispositif de suivi évaluation. Ce dispositif consiste à mettre des moyens et outils à des personnes devant suivre ces actions et les évaluer au fur et à mesure pour un changement dans le but d'améliorer les services rendus. Les personnes chargées de suivre et évaluer sont intégrées dans le Comite de suivi mis en place par arrêté municipal n° XXX du XXX. Ce comité devra suivre le plan d'action élaboré par la Commune et les ménages de la Commune de Kousseri.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE: Association des Parents d'Élèves et Enseignants

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CMA: Centre Médical d'Arrondissement

COGES: Comité de Gestion

CTD: Collectivité Territoriale Décentralisée

CVC: Comité de Veille Citoyenne

CVUC: Communes et Villes Unies du Cameroun

GIC: Groupement d'initiative commune

INS: Institut National de la Statistique

MINATD: Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation

MINEDUB: Ministère de l'Éducation de Base

MINEE: Ministère de l'Eau et de l'Energie

MINESEC: Ministère des Enseignements Secondaires

MINSANTE: Ministère de la Santé pubblique

ODD Objectif de development durable

OMD Objectif millénaire de développement

ONG Organisation non gouvernemental

OSC: Organisation de la Société Civile

PCD: Plan Communal de Développement

PNDP: Programme National de Développement Participatif

RGPH: Recensement Général de la Population et des habitats

WAPAL: Women's Actions for Poverty Allevataion

ZD: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de KOUSSERI	16
Tableau 2. 1: Quelques repères historiques	17
Tableau 2. 2: taille et structure de la population	17
Tableau 2. 3 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune de KOUSSERI	20
Tableau 2. 4 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	21
Tableau 2. 5 : Etat des lieux des services de l'éducation	21
Tableau 2. 6: Inventaire des services communaux	22
Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec	
ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	
Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et d'âge	24
Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le	
résidence	
Tableau 3. 4 : Utilisation d'une source d'eau publique	
Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionneme	
tout au long de la journée	
Tableau 3. 6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau	
en eau des ménages	
Tableau 3. 7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'e	
Tableau 3. 8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	
Tableau 3. 9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau	
Tableau 3. 10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	
Tableau 3. 11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service r	
cette source	
Tableau 3. 12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principa	
d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	
Tableau 3. 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	
Tableau 3. 14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau pota	
l'intervalle du temps mis de satisfaction	
Tableau 3. 15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	
Tableau 3. 16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service re	
l'approvisionnement en eau potable	
Tableau 3. 17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitair	
fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	
Tableau 3. 18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de f	
sanitaire privé	
Tableau 3. 19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire	
fréquentée pour l'obtention des soins	
Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention de	
Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit	
disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	
Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	
Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale f	
sanitaire fréquentée pour les soins	
Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée	
soins	-
Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans	
de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	
Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'ense	
et le milieu de résidence	
Tableau 3. 27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement sco	
Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public	
	uii

cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage	
cet établissement scolaire public	
Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire	
fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence4	
Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement	
Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence	
de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle4	
Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	n
Tableau 3. 33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milier de résidence	u
Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement49	,
Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignemen et la raison de non satisfaction	
Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	e
Tableau 3. 37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	e
Tableau 3. 38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service5.	3
Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal5	
Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal5	
Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune de Kousseri50	
Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	
Tableau 3. 43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par	
l'institution communale	
1 INSULUMUN COMMUNICALCOOMS	,

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Utilisation d'une source d'eau publique des ménages dans le milieu urbain	2'
Figure 2 : Utilisation d'une source d'eau publique des ménages dans le milieu rural	
Figure 3 : Pourcentage des répondants ayant des enfants qui fréquentent un établissement scolaire dans les milieux d	
résidence	

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Soucieux du bien-être de sa population, le Cameroun s'est fixé un objectif d'être émergent à l'horizon 2035. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a mis sur pied des stratégies de développement tels que le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et, actuellement la Stratégie Nationale de Développement en 2030 (SND30). Cette dernière vise l'amélioration de l'offre des services publics. C'est ainsi que en 2004, le PNDP a été mis en place avec l'appui des bailleurs à l'instar de la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD), ... dans le but d'appuyer les Collectivités Territoriales décentralisées dans l'amélioration de cette offre de services dans le contexte de la Décentralisation. Le PNDP entrant dans sa 3^e phase, a pour objectif de développement qui est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. La réalisation de cet objectif est inscrite dans le contexte de renforcer les activités d'engagement citoyen, notamment à travers le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP). Cette activité est réalisée dans le contexte d'application de la méthode PPBS (Planification- Programmation – Budgétisation – Suivi) où les populations sont intégrées dans la chaine de la prise de décisions. De cette dernière, il est important de s'assurer de la satisfaction des populations par rapport à l'offre publique de services rendus. Cette activité appelé « SCORECARD » apportera donc des meilleures orientations des changements afin d'améliorer cette offre de services. Ainsi un financement de la Banque Mondiale « IDA 18 » a été apporté afin de réaliser cette activité, la valeur cible de l'indicateur de cette activité passe de 160 à 360 communes. L'atteinte de cette valeur cible repose principalement sur la réalisation de la deuxième vague de ScoreCard après que la première vague a effectivement couvert 153 communes et a été réalisée en 2019 par les Organisations de la Société Civile (OSC), avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS).

Le SCORECARD, dans sa deuxième vague, vise l'évaluation de la satisfaction des services rendus par l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, dans les secteurs de base dont les compétences ont été transférées, au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus par cette offre. Elle porte sur 188 communes du pays qui obéissent à certains critères.

L'enquête SCORECARD a pour objectif d'évaluer la satisfaction des populations vis-à-vis de la qualité des services publics offerts par l'institution communale dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services communaux, qui font partie des secteurs concernés par le transfert des compétences en matière de décentralisation. Dans le but de réaliser cette activité, l'Organisation de la Société Civile Women's Actions For Poverty Allevation (WAPAL) a été recrutée par le PNDP et la Commune de KOUSSERI. Cette activité a été réalisée grâce à l'appui technique de l'Institut National de Statistique (INS) et du PNDP.

Le Contrôle citoyen de l'action publique est toute action de suivi des activités dont les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile) sont les principaux acteurs, et soumettent leurs avis et des propositions afin d'améliorer la situation de leurs localités. Le Scorecard étant une des actions du Contrôle citoyen est une enquête de la satisfaction des ménages sur l'offre de services publics dans les secteurs de base dont les compétences ont été transférées à la Commune et à la Région. Pour réaliser cette enquête, la Commune de KOUSSERI a été répartie en grappes dont 20 ont été tirées aléatoirement. Dans chaque grappe tirée, les ménages ont été cartographiés parmi lesquelles certains ont été tirés pour constituer l'échantillon à enquêter sur lequel un questionnaire sera administré pour capter leur satisfaction. L'enquête réalisée auprès des ménages, les données ont été interprétées et analysées.

Le présent document constitue les résultats issus de l'enquête Scorecard dans la Commune de Kousseri, est structuré autour de Quatre (04) Chapitres qui sont les suivants :

- Le premier Chapitre présente l'approche méthodologique utilisée pour la réalisation de l'enquête (les diverses préparations de l'ensemble du processus, le plan d'échantillonnage, Collecte des informations, Dépouillement, traitement et analyse des données collectées, restitution et validation);
- Le deuxième chapitre présente les résultats issus de l'enquête auprès des sectoriels et de la Commune qui ressortent l'état global de lieux de l'offre publique des services rendus dans la Commune.
- Le troisième chapitre présente les résultats issus de l'enquête auprès des ménages qui ressortent l'état de satisfaction des ménages en fonction des services publics offerts
- Le quatrième chapitre présente les différentes actions de changement ressorties par les ménages et programmées sur des périodes bien déterminées, et le dispositif de suivi évaluation mis en place.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1. Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 56 quartiers/villages de la commune de KOUSSERI. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2. Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

1.1 Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de KOUSSERI. Cette enquête s'appuie sur 19 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 17 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre

du ScoreCard.

1.2 Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

1.3 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

 P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h,

 P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h, M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h.

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{lhi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{I_{chi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{\scriptscriptstyle hi} = P_{\scriptscriptstyle 1hi} \times P_{\scriptscriptstyle 2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.4. Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des

intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.5. Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) Women's Actions for Poverty Allevataion (WAPAL) sélectionnée pour un lot de communes du Département du Logone et Chari en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la Commune de KOUSSERI appartenant à ce lot. Dans ce lot, l'OSC WAPAL est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et son Responsable de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenu pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 23 mai au 01 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de KOUSSERI

	_, _, _,	in de la conecte de	Nombre de		22 110 0 0			
		Localités	ménages	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	
N°	Grappe		assignés (tirés		ménages	de		Observations
1	Старре	Quartiers)	pour (tires	enquêtés	vides	Refus	absents	Obsci vations
		Quartiers)	l'échantillon)	enquetes	viues	Refus	absents	
1	1307	Maïnani	17	17	0	0	0	
2	1308		17	17	0	0	0	
	1300	A côté de	17	17	U	U	U	
3	1309	l'agence	16	16	0	0	0	
	1307	national	10	10	٥	١	١	
		Madagascar à						
4	1310	côté de blama	17	17	0	0	0	
'		ngarman			ľ			
5	1311	Madagascar	16	16	0	0	0	
		Marché vers						
6	1312	secteur Djibrine	16	16	0	0	0	
		wal kala						
7	1313	Kodogo 2	17	17	0	0	0	
8	1314	Kodogo 1	17	17	0	0	0	
9	1315	Pagui	17	17	0	0	0	
10	1316	Madana	16	16	0	0	0	
11	1317	Vers Alivet	16	16	0	0	0	
12	1318	Alaya	16	16	0	0	0	
13	1319	Mawak	16	16	0	0	0	
14	1320	A côté minader	16	16	0	0	0	
15	1321	Amchedire	16	16	0	0	0	
16	1322	Ngalo	17	17	0	0	0	
17	1323	À côté Minader	11	11	0	0	0	
18	1325	Ngargouzo	17	17	0	0	0	
19	1326	Tamraya	16	16	0	0	0	
Total			307	307	0	0	0	
				307	U	U	U	

Source: Enquête CCAP2, KOUSSERI 2022

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC WAPAL, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI

II.1 Présentation de la commune

II.1.1 Situation administrative et historique

Crée comme Arrondissement en 1935 et en 1950 par les arrêtés du 08 Avril 1935 et du 26 Mai 1950, l'Arrondissement de Fort Fourreau a été érigé en Chef-lieu de Département en 1961 par Décret N°61/DF/15 du 20 Octobre 1961. Kousseri dont le nom était Mser à l'origine aurait été fondée en l'an 197 par les Sao, avec un territoire allant au-delà du fleuve Chari, incluant fort Lami (actuel Ndjamena). La ville fut baptisée Fort Fourreau le 31 mars 1933 par l'administration française et de nouveau rebaptisée Kousseri en 1970 par les autorités Camerounaises. Les événements majeurs qui ont marqués la ville de Kousseri de 1950 à 1980 sont mentionnés dans le tableau suivant.

Tableau 2. 1: Quelques repères historiques

Année	Evénements
26/05/1950	Création de la région du Logone et Chari
31/12/1960	Création de la commune de Fort Fourreau
1961	Nomination du tout premier chef de subdivision en la personne Datchari Robert
1970	Fort fourreau devient Kousseri
1980	Kousseri devient Commune rurale

II.1.2 Situation démographique

Selon le recensement général de la population de 2005, la population de Kousseri est estimée à environ 128 189 habitants en 2022 (taux d'accroissement 2,8). Le tableau suivant présente la repartition de la population de la Commune :

Tableau 2. 2: taille et structure de la population

ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI	Population totale
Total Population (Tous âges)	128 189
Population scolarisée (6 à 14 ans)	18 321
Enfants de moins d'un an	4 511
Enfants de moins de 3 ans	14 599
Enfants de moins de 5 ans	23 867
Enfants de 2 à 8 ans	31 108
Population pré-scolarisable (3 à 5 ans)	13 743
Enfants de moins de 15 ans	61 472

Enfants et adolescents (moins de 18 ans)	71 150
Population scolarisable (6 à 14 ans)	33 132
Population de 15 à 24 ans	28 030
Population de 15 à 49 ans	58 348
Personnes âgées de 60 ans et plus	4 232

Le tableau 2.2 présente la situation de la population de la Commune. Il ressort que la population de la Commune de KOUSSERI est relativement jeune et donc constitue une force de travail très utile dans le développement de l'économie local de la Commune car la population vieillissante est assez petite soit 3,3% de la population totale. Il faudrait seulement les encadrer par des formations additionnelles et des recyclages.. Il ressort aussi que les enfants et les adolescents (moins de 18 ans) sont les plus nombreux soit 55,5% de la population! D'où l'intérêt pour les autorités d'investir dans les structures d'encadrement (scolaires, sanitaires, sociaux éducatives, formation professionnelle, ...).

II.1.3 Situation géographique

La Commune de Kousseri est située dans la Région de l'extrême-nord, Département du Logone et Chari aux environs du $12^{\text{ème}}$ degré de latitude nord et du $15^{\text{ème}}$ degré de longitude Est. Ses coordonnées GPS sont E : 015. 03236, N : 12.08009 et Z : 317. Kousseri est limité au Nord et à l'Est par le fleuve Logone, au sud par la Commune du Logone-Birni et à l'Ouest par les Communes de Makary.et de Goulfey. La Commune de Kousseri couvre une superficie de 160 km^2 soit une densité de 675 hts au km² donc les ¾ sont dans la ville.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

La population de la Commune se caractérise par sa diversité. Elle est constituée en majorité d'Arabe Choa, des Kotoko, des Mousgoum, des Massa, des Kanouri, des Mandara, des Peulhs, des Haoussa, des Buduma, des Kanembou, des Kim, des Zakhawa, des Hazaray, des Sara et des Iodoko. Ces différentes ethnies côtoient une minorité de peuples venus d'autres régions du pays. On citera sans aucune exhaustivité les Bamiléké, les Béti, les Toupouri, les Moundang les Mafa, Moufou...Fort de son caractère de ville cosmopolite, Kousseri regorge également des ressortissants de nations étrangères telles que le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, le Tchad, le Niger, le Nigéria, la Chine, la France... tous ces groupes vivent dans une parfaite harmonie malgré l'inquiétude provoquée par la proximité de la Commune avec les actions macabres de la nébuleuse 'Boko Haram''.

La principale religion pratiquée dans la Commune est la religion musulmane. De par sa situation géographique et le très grand attrait des activités économiques, d'autres populations s'y sont installées venant par la même occasion avec leur religion. Dès lors, s'est développé le christianisme avec toutes ses tendances. Par ailleurs, l'on note que la pratique de l'animisme est infime dans la Commune de Kousseri.

La Commune de Kousseri a à sa tête un Sultan de 1^{er} degré qui coiffe 03 Lawanats (Guebala, Amchidiré, Ndjagaré) qui sont des Chefferies de 2^{ème} degré qui couvrent à leur tour 59 villages repartis entre ces

lawanats.

La Commune de Kousseri représente un véritable carrefour d'échange entre le Tchad, le Nigéria et le Cameroun. Cette situation lui confère une facilité d'accès et un relatif essor commercial. Une récente étude faite par l'union européenne mentionne que le commerce occupe 33,44% de la population active, suivi du secteur agricole (Agriculture, Elevage, Pêche) avec 26,5%. Le secteur de services (Call box, restaurant, coiffure, etc.) quant à lui occupe 23% de la population active alors que celui du transport draine 6,9%. Les autres 9,8% pratiquent les activités diverses.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

L'Etat du Cameroun offre des biens et des services à sa population. Cette offre de services est publique car il est accessible à tous. Cette offre publique des services sont reparties dans plusieurs secteurs dont pour certains les compétences ont été transférées. Pour ces dernières, leurs compétences sont régies par la loi 2019/024 du 24/12/2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Les secteurs concernés par le SCORECARD sont l'approvisionnement en eau potable, le secteur santé, le secteur éducation et le secteur des services communaux.

Pour le secteur d'approvisionnement en eau potable, les compétences transférées à la Commune consistent à construire les points d'approvisionnement en d'eau potable et à s'assurer de la pérennisation des points d'eau potable existants.

Pour ce qui du secteur de la santé, les compétences transférées permettent à la Commune de créer, d'équiper, de gérer et d'entretenir des centres de santé à intérêt public selon la carte sanitaire ; de gérer le personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ; d'appuyer les formations sanitaires et les établissements sociaux ; de faire le contrôle sanitaire dans les établissements de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

Dans le secteur de l'éducation, la Commune a la compétence de créer, conformément à la carte scolaire, de construire, de gérer, d'équiper, d'entretenir et de s'assurer de la maintenance des écoles préscolaires, maternelles et primaires ; d'acquérir du matériel et des fournitures scolaires (paquet minimum).

Pour ce qui est des services communaux, la Commune délivre des actes d'état-civil, des documents d'urbanisme, Aménage des voiries des espaces verts, des espaces de loisirs et des aires de jeux, s'assure d'une bonne gestion des déchets / Assainissement et de l'Hygiène et salubrité, Authentifie et légalise des documents, s'assure de l'éclairage public, du transport public, et l'assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables.

Toutes ces compétences transférées à la Commune de KOUSSERI dans le cadre de la décentralisation font l'objet de l'enquête « scorecard ».

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

La satisfaction des populations vis-à-vis de l'offre publique des services rendus dépendent la situation actuelle de ces secteurs dans la Commune de KOUSSERI. Ainsi, cette partie présentera la situation actuelle de certaines infrastructures des secteurs cibles.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau potable

Dans le secteur d'approvisionnement en eau potable, la situation actuelle concerne la quantité et la fonctionnalité des points d'eau. Cet état des lieux a été recueilli au niveau de la Commune et de la Délégation Départementale (DD) du Ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE). Cette situation est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2. 3 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune de KOUSSERI

Type de point d'eau potable	Nombre d d'eau de	-	Nombre d d'eau de fonctio	ce type	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		posant d'un d'eau dispo anisme mécar etien et de d'entreti stion gestion fo	
	Commune	Sectoriel	Commune	Sectoriel	Commune	Sectoriel	Commune	Sectoriel
Puits avec pompe à motricité humaine	10	1	10	1	5	-	05	-
Puits avec pompe électrique	03	1	03	1	02	-	02	-
Forages avec pompe à motricité humaine	50	-	40	-	32	-	30	-
Forage avec pompe électrique	-	-	-	1	-	-	-	-
Borne-fontaine	-	1	-	1	-	-	-	-
Source	-	1	-	1	-	-		-
Réseau d'adduction d'eau communal	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: Enquête CCAP2, KOUSSERI 2022

Le tableau 2.3 présente un faible niveau infrastructurel hydraulique selon la Commune de Kousseri. Ce faible niveau est dû à la faible connaissance du nombre de points d'eau dans la Commune. Ceci est la conséquence de la méconnaissance des constructions des points d'eau par les particuliers et certains ONG. Ceci est aussi dû à la présence et la fonctionnalité du réseau d'adduction d'eau potable CAMWATER qui couvre l'ensemble de la Commune de Kousseri. Il faut noter l'indisponibilité des cadres de la DD du MINEE pendant la période de l'enquête d'où l'absence des informations du sectoriel en charge.

II.3.2 Secteur santé

Pour ce qui est du secteur de la Santé, la situation sur les formations sanitaires a été recueillie au niveau du service de district de KOUSSERI qui couvre l'ensemble de la Commune de KOUSSERI. Cette situation est présentée dans le tableau 2.4.

Tableau 2. 4: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

	Nombre		Nombre de formations sanitaires	Accompagnemen	Nature de l'accompagnement				
Type de formation sanitaire	de formatio n sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle s de ce type	de ce type disposant	t de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Suivi technique	Appui financier	Renforcement des	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	08	08	08	Oui				X	
Centre Médical d'Arrondissement	00	00	00	-					
Hôpital de district	01	01	01	Oui				X	
Hôpital régional	00	00	00	-					
Hôpital de référence	00	00	00	-					
Formation sanitaire privée	02	02	00	Non					
Autres (à préciser)	00	00	00	-					
Total	11	11	09						

Source: Enquête CCAP2, KOUSSERI 2022

Il ressort de ce tableau que la Commune de Kousseri a un service de District et un hôpital de district qui est une annexe de l'hôpital régional de Maroua. Cette situation qui pourrait signifier que le plateau technique sanitaire au niveau de la Commune de Kousseri est assez développé. Il est à noter la présence de 08 CSI et de 02 formations sanitaires privées qui permet une proximité des formations sanitaires pour les ménages. Il est à noter l'appui logistique aux formations sanitaires publiques par la Commune. Cet appui concerne les équipements sanitaires (lits, kits santé, ...) et des matériels roulants (tricycle ambulance). Bien que la Commune appuie ces formations sanitaires, il revient que le plateau technique doit encore être amélioré.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Le secteur éducatif est un secteur de base dont les compétences ont été transférées aux Communes pour le cycle primaire et aux régions pour le cycle secondaire. Pour ce secteur, les données ont été recueillies auprès du DD du MINESEC du Logone et Chari et de l'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base. Ainsi le tableau 2.3 présente l'état des lieux.

Tableau 2. 5 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
		d'écoles	d'écoles dans	d'écoles non	d'écoles	d'écoles
	d'enseignement	prévu	l'ordre	opérationnelles	disposant	disposant

		dans la commune par la carte scolaire	d'enseignement		de salles de classe en matériaux définitif	d'une APEE fonctionnelle
	Public	09	09	00	06	01
Maternel	Privé laïc	01	01	00	01	/
Waterner	Privé confessionnel	03	03	00	03	/
	Ecole de parents	01	01	00	/	/
	Public	46	46	00	46	01
	Privé laïc	01	01	00	00	/
Primaire	Privé confessionnel	03	03	00	02	/
	Ecole de parents	00	00	00	00	00
	Public	06	06	00	06	06
C 1 - :	Privé laïc	00	00	00	00	00
Secondaire 1 ^{er} cycle	Privé confessionnel	00	00	00	00	00
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
	Public	05	05	00	05	05
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Privé laïc	00	00	00	00	00
	Privé confessionnel	00	00	00	00	00
	Ecole de parents	00	00	00	00	00
	Total	70	70	00	69	08

Ce tableau ressort un constat alarmant qui est le dysfonctionnement de certaines APEE, soit 53 sur 61 APEE des établissements publics sont non fonctionnelles. Il devient donc urgent de redynamiser ces APEE afin de s'assurer d'une amélioration du suivi éducatif des enfants. Cette situation pourrait traduire aussi l'ignorance de l'importance de l'éducation scolaire des enfants par les parents.

II.3.4 Secteur des services communaux

Les services communaux sont des services délivrés aux populations de la Commune. pour ce secteur, les données ont été collectées auprès de l'Institution Communale. Le tableau ci-dessous présente l'inventaire de ces services au sein de la Commune de Kousseri :

Tableau 2. 6: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	Non
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	Non
Aménagement des voiries	Oui	Non
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	Non
Légalisation des documents	Oui	Non
Authentification des documents	Oui	Non
Hygiène et salubrité	Oui	-
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Non	

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement	Oui	
vulnérables		
Autres (à préciser)		

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

D'après le tableau 2.6, la Commune de Kousseri ne dispose pas de certains services tels que l'aménagement des espaces verts et de loisirs, l'aménagement des aires de jeux et le transport public. La Commune de Kousseri pourrait être confronté à certaines contraintes dans la mise en place de ces services. Ces contraintes peuvent être la technicité, le coût important des réalisations et l'environnement. Pour ce qui est des services délivrés, on constate qu'aucun délai d'obtention n'est fixé. Ce qui empêcherait de faire une bonne évaluation des performances de la Commune de Kousseri dans la délivrance de ces services

CHAPITRE III: PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête SCORECARD, ainsi les analyses et interprétations qui y sont liées. Ces résultats concernent nos secteurs cibles à savoir l'approvisionnement en eau potable, l'accès aux services de santé, l'accès à l'éducation scolaire et l'accès aux services Communaux.

Les principaux bénéficiaires et acteurs de cette enquête sont les ménages. Ainsi donc les différents résultats présentés dans ce Chapitre sont issus de l'enquête effectuée auprès des ménages. Dans ce Chapitre, les différents résultats sont repartis en cinq parties à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

L'enquête SCORECARD concerne principalement les ménages. Lors de cette enquête dans les ménages, nous avons eu plusieurs répondants en fonction des liens de parenté avec le chef de ménage. Le tableau suivant présente la répartition des différents répondants.

Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef

de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

are interiore sur			Lier	de parent	é de l'enqué	èté avec le	chef de n	nénage	
							Sans		
						Autre	lien de		
				Fils/Fille	Père/mère	parent	parenté		
				du Chef	du Chef	du Chef	avec le		
			Conjoint	ou de	ou de	ou de	chef ou		
			(e) du	son/sa	son/sa	son/sa	son/sa		
		Chef de	Chef de	conjoint	conjoint	conjoint	conjoint		
		Ménage	Ménage	(e)	(e)	(e)	(e)	Domestique	Total
Strate de	Urbaine	33,50	14,20	15,60	2,40	15,10	18,40	0,90	100,00
résidence	Rurale	31,90	25,50	16,00	2,10	10,60	13,80	0,00	100,00
	Ensemble	33,00	17,60	15,70	2,30	13,70	17,00	0,70	100,00

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.1 traduit que, lors de l'enquête, nous avons pu rencontrer une bonne partie des Chefs de ménage à leurs domiciles que ce soit dans le milieu urbain que dans le milieu rural, dont les pourcentages respectifs sont de 33,50% et de 31,90%. Néanmoins, à défaut de la présence du chef de ménage, l'enquête a été administrée aux autres membres du ménage. Dans le cas de la Commune de Kousseri, en absence des chefs de ménage, nous constatons que 18,40% en milieu urbain et 13,80% en milieu rural n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage ou sa conjointe, ce qui traduit que lors du passage des enquêteurs, il n'y avait aucun membre du ménage ayant des liens de parenté avec le chef de ménage ou sa conjointe, en âge de répondre à l'enquête. De cela il revient à se demander l'âge des répondants à l'enquête.

Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Sexe de l'enquêté

			Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence			
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	
Groupe d'âges	Moins de	10,90	2,30	8,50	17,60	15,70	17,00	14,20	9,60	12,70	
du répondant	20 ans										
	[20 - 35[40,00	46,50	41,80	49,00	41,20	46,40	44,30	43,60	44,10	
	[35 - 50[35,50	34,90	35,30	18,60	33,30	23,50	27,40	34,00	29,40	
	Plus de 50	13,60	16,30	14,40	14,70	9,80	13,10	14,20	12,80	13,70	
	ans										
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

Ce tableau révèle que 41,80% des répondants de sexe masculin ont entre 20 et 35 ans, cette tranche d'âge est la même pour la majorité des répondants de sexe féminin qui ont participé à cette enquête.

III.2 Approvisionnement en eau potable

L'eau étant indispensable pour la vie de l'être humain, le secteur hydraulique est donc un secteur important et dont les compétences sont transférées aux Communes. De cette dernière, on comprend l'importance d'évaluer la satisfaction des populations en approvisionnement en eau potable

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La Commune de Kousseri dispose plusieurs types de points d'eau. Il est donc important de savoir les points d'eau utilisés par les ménages avant d'évaluer leurs satisfactions.

Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

			Ty	pe de po	int d'eau	disponi	ble daı	ns le vi	llage / qua	rtier		
	Puits	Puits	Puit	Forag	Forag	Born	Sour	Mar	Réseau	Adduction	Riviè	Aut
Milieu	avec	avec	s à	e avec	e avec	e-	ce	re	d'adduc	en eau	re	re
de	pomp	pompe	ciel	pomp	ротре	fontai			tion	potable		
réside	e à	électri	ouv	e à	électri	ne			d'eau	(CAMWA		
nce	motri	que	ert	motri	que					TER)		
	cité			cité								
	humai			humai								
	ne			ne								
Urbain	29,70	6,60	0,90	52,40	18,90	0,00	0,00	0,00	1,40	2,80	0,90	0,50
Rural	0,00	1,10	0,00	91,50	7,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,30
Ensem	20,60	4,90	0,70	64,40	15,40	0,00	0,00	0,00	1,00	2,00	0,70	1,60
ble												

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

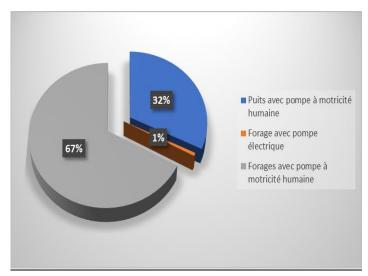
Le tableau 3.3 révèle qu'en milieu rural, les sources disponibles d'approvisionnement en eau potable sont les forages équipés de pompe à motricité humaine. On note aussi que dans le milieu urbain, les sources disponibles d'approvisionnement respectivement les forages équipés de pompe à motricité humaine, les puits équipés à motricité humaine, les forages équipés de pompe électrique et le réseau d'adduction d'eau CAMWATER. Bien que disponibles, il est nécessaire de savoir si ces points d'eau sont utilisés par les ménages. Ainsi donc le tableau suivant présente la répartition des ménages par source d'eau publique utilisée.

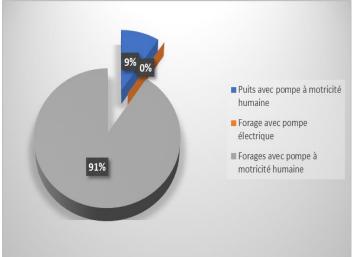
Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique
Urbain	66,00
Rural	90,40
Ensemble	73,50

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.4 montre que 90,40% des ménages en milieu rural s'approvisionnent à une source d'eau publique tandis que 66% des ménages en milieu urbain s'approvisionnent à une source d'eau publique. Cela traduit que la 9 ménages sur 10 en milieu rural s'approvisionnent à une source d'eau publique et que 2 ménages sur 3 dans le milieu urbain s'approvisionnent à une source d'eau publique. A la suite de cet ordre d'idée, il faut savoir la principale source d'eau publique à laquelle les ménages s'approvisionnent, les figures suivantes présentent la répartition des ménages par rapport aux types de sources d'approvisionnement en eau.





Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Figure 1 : Utilisation d'une source d'eau publique des ménages dans le milieu urbain

Figure 2 : Utilisation d'une source d'eau publique des ménages dans le milieu rural

De ces figures, il ressort que dans le milieu urbain les ménages utilisent 03 types de sources d'eau publique à savoir les forages à motricité humaine, les puits avec pompe à motricité humaine et les forages avec pompe électrique. De ces sources, les ménages utilisent principalement les forages avec pompe à motricité humaine comme pour les ménages dans le milieu rural. Il faut noter que les puits avec pompe à motricité humaine sont aussi utilisés par les ménages dans le milieu rural. Compte tenu de cette situation, l'utilisation des sources d'approvisionnement en eau dépend de l'accessibilité de ces points d'eau.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

L'existence de plusieurs points ne permet pas d'évaluer la satisfaction des ménages car les points d'eau peuvent être disponibles mais inaccessibles. Ainsi, il est d'une importance indéniable de savoir si les points d'eau sont disponibles toute l'année et s'ils sont accessibles tous les jours. Le tableau suivant présente la répartition des ménages selon la disponibilité et l'accessibilité des points d'eau.

Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

	Proportio	Proportio		Pri	ncipale	source d'ap	provisionn	ement en	eau acce	ssible to	ut au long de	la journée	<u> </u>	
	n (%) de	n (%) de	Puits	Puits	Puits	Forage	Forage	Borne-	Sourc	Marr	Réseau	Adductio	Rivièr	Total
	ménages	ménages	avec	avec	à ciel	avec	avec	fontain	e	e	d'adductio	n en eau	e	
3.500	ayant	ayant	pompe à	pompe	ouver	pompe à	pompe	e			n d'eau	potable		
Milieu	déclaré	accès au	motricit	électriqu	t	motricit	électriqu							
de	que le	point	é	e		é	e							
résidenc	point	d'eau	humaine			humaine								
e	d'eau	utilisé												
	utilisé est disponible	tout au long de la												
	toute	journée												
	l'année	journee												
Urbain	65,10	64,20	30,10	0,00	0,00	69,10	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
Rural	85,10	90,40	9,40	0,00	0,00	90,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
	05,10		,,,,		0,00	,0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
Ensembl e	71,20	72,20	22,20	0,00	0,00	77,40	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau 3.5 révèle que 65,1% des ménages en milieu urbain ont déclaré que le point d'eau qu'ils utilisent est disponible toute l'année et pour 64,20% de ces ménages déclarent que les points d'eau qu'ils utilisent sont accessibles toute la journée. Parmi ces différents types de points d'eau, les forages avec pompe à motricité humaine sont les plus accessibles pour 64,20% des ménages. Tandis que dans le milieu rural, 85,10% des ménages ont déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année. De ces ménages, 90,40% des ménages déclarent que le point d'eau est accessible toute l'année. Les forages avec pompe à motricité humaine sont les points d'eau les plus accessibles pour 90,60% de ces ménages. Bien que ces points d'eau soient accessibles, il revient de savoir s'ils permettent de satisfaire les besoins en eau des ménages. Le tableau suivant va présenter la répartition des ménages sur la satisfaction de leur besoin en eau.

Tableau 3. 6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement				
Milieu de	disponibilité de la principale source	en eau				
résidence	d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin	Une fois	Deux fois	Trois fois	Total	
	en eau	one jois	Deux Jois	11013 1013	10lul	

Urbain	50,00	25,00	50,00	25,00	100,00
Ensemble	50,00	25,00	50,00	25,00	100,00

Le tableau 3.6 révèle que le besoin en eau de 01 ménage sur 02 correspond de la disponibilité de leur principale source d'approvisionnement en eau. Pour la moitié des ménages dont la disponibilité de leur point d'eau satisfait leur besoin en eau déclare que le point d'eau est disponible 02 fois par jour. Pour 01 ménage sur 04 déclare que leur point d'eau est disponible 01 fois par jour. Cette situation peut être due à l'état du point d'eau, il est donc important de s'assurer que le système de pérennisation des points d'eau de la Commune.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Le système de pérennisation des points d'eau est essentiel pour la satisfaction des ménages en approvisionnement en eau potable. Ce système prend en compte la maintenance des points d'eau qui permettrai que les points d'eau soient toujours disponibles. Le tableau suivant présente la situation des pannes des points d'eau dans la Commune.

Tableau 3. 7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

	Proportion (%) de ménages dont	Répartition o	les ménages selon le te	mps mis pour la ré	paration de la	a panne d'un	point d'eau
Milieu de	le principal type de point d'eau a	Moins d'une	Entre une semaine et	Entre un mois	Plus de	Pas encore	Total
résidence	été panne au cours des 6 derniers	semaine	un mois	exclu et trois	trois mois		
	mois			mois			
Urbain	39,30	52,70	20,00	10,90	14,50	1,80	100,00
Rural	52,90	51,10	40,00	8,90	0,00	0,00	100,00
Ensemble	44,40	52,00	29,00	10,00	8,00	1,00	100,00

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Du tableau 3.7, durant ces 06 derniers mois, plus de la moitié des ménages du milieu rural ont déclaré que leurs points d'eau ont eu des pannes. Par contre 39,3% des ménages du milieu urbain ont déclaré que leurs points d'eau ont eu des pannes durant les 06 derniers mois. Parmi ces ménages, 01 ménage sur 02 a déclaré que le point d'eau a été réparé en moins d'une semaine. Ce qui traduit un système efficace car la réaction est assez rapide. Il est important de savoir les différents acteurs de remise service des points d'eau.

Tableau 3. 8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau									
résidence	Communa	Etat	Elite	Comité de	Chef de village /	CAMWATER	Autres				
residence	Commune	Elai	Eiiie	gestion	quartier	/SNEC/CDE	partenaires				
Urbain	1,40	0,00	0,70	15,00	7,10	0,00	15,00				
Rural	0,00	0,00	0,00	12,90	29,40	0,00	11,80				
Ensemble	0,90	0,00	0,40	14,20	15,60	0,00	13,80				

Le tableau 3.8 révèle qu'en milieu rural 29,40% des ménages déclarent que l'acteur principal de remise en service des points d'eau en cas de panne est le Chef du village tandis qu'en milieu urbain les ménages déclarent que les acteurs principaux sont le Comité de gestion et les partenaires de développement. Ainsi, ce tableau traduit qu'il y a une forte implication des chefs de village/quartier dans la remise en service des points d'eau en panne. Cela amène à réfléchir sur les différents intervenants dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau.

Tableau 3. 9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de	Intervenant	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau									
résidence	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres						
Urbain	26,40	0,70	0,00	66,40	12,10						
Rural	0,00	0,00	1,20	98,80	0,00						
Ensemble	16,40	0,40	0,40	78,70	7,60						

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.9 révèle que les Communautés sont les intervenants principaux dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau. On note également la faible implication des COGES surtout en milieu rural où ils n'interviennent pas selon les ménages. Ce qui traduit le dysfonctionnement de certains COGES. Ce dysfonctionnement peut être aussi dû à la contribution financière des ménages au fonctionnement des COGES. Le tableau 3.10 présente la situation des contributions financières dans la Commune de Kousseri.

Tableau 3. 10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

	Proportion (%) de ménages qui	Montant moyen de la contribution	Proportion (%) de ménages qui	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES								
Milieu de résidence	contribue financièrement au fonctionnement du COGES	financière des ménages au fonctionnement du COGES	trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total		
Urbain	4,30	2533,30	0,00	-	16,70	-	-	-	83,30	100,00		
Rural	0,00	-	-	_	_	_	-	_	-	-		
Ensemble	2,70	2533,30	0,00	-	16,70	-	-	-	83,30	100,00		

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.10 révèle qu'en milieu rural les ménages ont déclaré n'avoir jamais contribué financièrement pour le fonctionnement du COGES, en milieu urbain 95,70% des ménages ne contribuent pas financièrement au fonctionnement du COGES. Les ménages qui contribuent financièrement déclarent qu'ils donnent en moyenne plus de 2500 frs qui sont reversés par semaine, pour 16,70% des ménages, et par an pour 83,30% des ménages contribuant. Au vu de la gestion, de l'entretien et la maintenance des points d'eau de la Commune de Kousseri, il est question de savoir les autres aspects de la caractérisation des points d'eau tels que l'accessibilité des points d'eau en fonction de la distance, la qualité de l'eau.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

La caractérisation des points d'approvisionnement en eau consiste ressortir des caractéristiques de ces points d'eau selon l'éloignement, l'accessibilité et la qualité de l'eau. C'est dans ce sens que le tableau suivant présente la perception des ménages en fonction de l'accessibilité aux points d'eau qu'ils utilisent principalement.

Tableau 3. 11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source	-	Temps moyen (en minutes)	Nombre moyen de personnes qu'un ménage	Répartition des ménages selon l'appréciation du serv rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau					
	publique d'approvisionnement en eau	pour arriver au point d'eau	d'attente au point d'eau	à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Urbain	269,30	1,30	2,20	3,90	12,10	63,60	18,60	5,00	0,70	100,00

Rural	78,20	2,60	5,00	5,40	0,00	82,40	12,90	4,70	0,00	100,00
Ensemble	197,10	1,80	3,20	4,50	7,60	70,70	16,40	4,90	0,40	100,00

Le tableau 3.11 révèle que les sources publiques d'approvisionnement en eau utilisées par les ménages sont plus éloignées d'eux dans le milieu urbain que dans le milieu rural. On note aussi, bien que les sources d'approvisionnement soient plus proches en milieu rural, le temps mis pour arriver et le temps d'attente au point d'eau sont plus élevés que dans le milieu urbain. Le temps mis pour atteindre le point d'eau s'expliquerait par l'état des pistes permettant d'accéder au point d'eau. Pour le temps d'attente, il peut être expliqué par le nombre de ménages dont on peut trouver au niveau du point d'eau. Ces caractéristiques données, on ne note qu'aucun ménage dans le milieu rural ne note le service rendu de très mauvais, ni de très bon. Par ailleurs, que ce soit dans le milieu rural que dans le milieu urbain, plus de 07 ménages sur 10 déclarent le service rendu de bonne qualité. La perception sur le temps pour obtenir le service rendu prise, il faudrait aussi regarder la qualité de l'eau reçue. C'est dans la même logique que le tableau 3.12 présente cette perception des ménages sur la qualité de l'eau.

Tableau 3. 12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

	Proportion (%) des ménages a	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en								
Milieu de résidence	eau:									
	a une d'odeur	a un goût	a une couleur							
Urbain	37,10	23,60	31,40							
Rural	87,10	54,10	89,40							
Total	56,00	35,10	53,30							

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau précédent révèle que, en milieu rural, plus de la moitié des ménages déclarent que l'eau utilisée a une odeur, un goût et une couleur, contre 02 ménages sur 05 dans le milieu urbain. Ce qui traduit la qualité douteuse de l'eau. Il serait nécessaire de potabiliser l'eau de ces points d'eau avant de l'utiliser ou d'avoir de sources d'eau approvisionnant une eau de bonne qualité. Pour acquérir ces dernières, les besoins doivent être exprimés aux personnes compétentes.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Les besoins en sources d'approvisionnement en eau peuvent être exprimés auprès de personnes compétentes par les ménages. Ces besoins sont satisfaits ou pas en fonction du système disposé dans la Commune et en fonction des moyens disponibles.

Tableau 3. 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois		Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								
Milieu de résidence		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	(%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait	
Urbain	7,10	20,00	0,00	0,00	40,00	13,30	0,00	0,00	26,70	26,70	
Rural	9,60	22,20	0,00	0,00	0,00	55,60	0,00	0,00	22,20	0,00	
Ensemble	7,80	20,80	0,00	0,00	25,00	29,20	0,00	0,00	25,00	16,70	

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Selon le tableau 3.13, 7,80% des ménages de la Commune de Kousseri ont déclaré avoir exprimé le besoin en matière d'approvisionnement en eau potable, mais on note que ce sont les ménages du milieu rural qui ont le plus exprimé le besoin en approvisionnement en eau potable que ceux du milieu urbain. On note aussi que les ménages du milieu rural bien qu'ayant plus exprimé des besoins n'ont pas été satisfaits. Cette situation peut être due au fait que les besoins n'ont été exprimés au COGES contrairement aux ménages du milieu urbain qui ont exprimé les besoins à tous les acteurs que ceux du milieu rural ont rencontré, en plus du COGES, et dont 26,70% des ménages ont été satisfaits. Ce qui revient à redynamisé le dispositif mis en place pour exprimer les besoins en approvisionnement en eau. Néanmoins avant de revoir totalement le dispositif, il est important de savoir le temps mis pour que les besoins en approvisionnement en eau des soient satisfaits. Le tableau 3.14 présente donc le temps mis pour la satisfaction des besoins exprimés par les ménages qui ont déjà été satisfait.

Tableau 3. 14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau							
	satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total				
Urbain	0,50	75,00	25,00	0,00	100,00				
Rural	-	-	-	-	-				
Ensemble	0,50	75,00	25,00	-	100,00				

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.14 révèle que pour 75% des ménages ayant leurs besoins exprimés satisfaits, le temps mis entre la réponse favorable et la satisfaction du

besoin en moins d'un mois. On note aussi que le temps maximal mis pour satisfaire le besoin exprimé par les ménages est de moins de 03 mois. Cette situation démontre qu'il est nécessaire de connaître les causes de la non satisfaction des ménages. Le tableau suivant présente ces raisons de la non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable.

Tableau 3. 15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Pari	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
Milieu de résidence		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre				
Urbain	28,30	5,00	15,00	6,70	3,30	0,00	0,00	3,30				
Rural	51,10	6,30	6,30	8,30	4,20	10,40	2,10	0,00				
Ensemble	35,30	5,60	11,10	7,40	3,70	4,60	0,90	1,90				

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.15 montre que concernant l'approvisionnement en eau potable, 35,30% des ménages sont non satisfaits. Il faut noter que plus d'un ménage sur 02 en milieu rural sont non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable. Cette non satisfaction, en milieu rural, est principalement causée par le Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne, l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, l'éloignement du point d'eau et la mauvaise qualité de l'eau, selon les ménages. Tandis que pour le milieu urbain, plus d'un ménage sur 04 est insatisfait de l'approvisionnement en eau, causée principalement par la mauvaise qualité de l'eau, l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau et l'éloignement du point d'eau. il est à signaler que dans le milieu rural comme dans le milieu urbain, les ménages déclarent que la mauvaise gestion du point d'eau est aussi une cause de leurs insatisfactions en approvisionnement en eau. Ces raisons de non satisfaction sont les points sur lesquelles des actions de changement doivent être réalisées pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans la Commune de Kousseri.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

L'amélioration du service rendu en eau potable repose sur des actions qui ont pour objectif d'agir sur les points négatifs impactant au bon fonctionnement de l'approvisionnement en eau potable. Ces actions peuvent être envisagées par les ménages comme le présente le tableau 3.16.

Tableau 3. 16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

(··)		on (%) d		ages po	ouvant s'eng	ager dans	l'amélioratio à travers		endu par l'appro	visionnement er	eau potable
	Points d'eau supplémentaires				Amélioration	n de la ges	tion des point	Amélioration d			
Milieu de résidence	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	a C	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l' intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d' insalubrité qui impactent la qualité de l' eau	Autres
Urbain	50,00	47,20	11,80	11,30	11,80	6,60	3,80	9,00	15,10	9,90	1,90
Rural	74,50	18,10	52,10	9,60	27,70	6,40	11,70	11,70	11,70	6,40	1,10
Ensemble	57,50	38,20	24,20	10,80	16,70	6,50	6,20	9,80	14,10	8,80	1,60

Le tableau 3.16 ressortent les différentes actions envisagées par les ménages afin de créer des changements pour améliorer le service rendu par l'approvisionnement en eau potable. On note aussi que les ménages sont prêts à réaliser ces actions dans le cadre de l'augmentation des points d'eau supplémentaires, de l'amélioration de la gestion des points d'eau et de l'amélioration de la qualité de l'eau. ces actions pourraient réduire les problèmes rencontrés par les ménages, avec pour but de contribuer à l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable.

III.3 Services de santé

La Commune de Kousseri comporte dans son territoire des formations sanitaires afin de donner des soins de santé aux personnes y vivant. Ce service rendu est indispensable pour le développement de la Commune. Ainsi, il est donc important d'évaluer la satisfaction des ménages vis-à-vis de ce service rendu.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune de Kousseri

En prime abord de l'évaluation de l'offre publique de ce service rendu, il est important de savoir les types de formation que les ménages fréquentent principalement, d'où le tableau 3.17 qui présente cette préférence.

Tableau 3. 17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le

plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de	• , ,	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge									
résidence	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total							
Urbain	77,40	5,20	17,50	100,0							
Rural	77,70	11,70	10,60	100,0							
Ensemble	77,50	7,20	15,40	100,0							

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.17 révèle que 77,50% des ménages fréquentent les formations sanitaires publiques, cela pourrait être causé par l'existence des formations sanitaires publiques plus que celles privées. On remarque aussi que, en milieu urbain, 17,50% des ménages fréquentent des formations privées confessionnelles contre 05,20% des ménages qui fréquentent les formations privées laïques, ce qui aurait pour cause la prédominance de la religion musulmane. En ce qui concerne le milieu rural, nous constatons presque une égalité entre les ménages qui déclarent fréquenter les formations privées laïques et ceux fréquentant les formations privées confessionnelles. La fréquentation de formations sanitaires privées par les ménages serait dû à certaines raisons qui sont ressorties dans le tableau suivant :

Tableau 3. 18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de

formation sanitaire privé

Addi. 1	Parmi les i	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :											
Milieu de résidence	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres						
Urbain	79,20	41,70	50,00	52,10	50,00	25,00	2,10						
Rural	52,40	0,00	42,90	81,00	47,60	42,90	0,00						
Ensemble	71,00	29,00	47,80	60,90	49,30	30,40	1,40						

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.18 traduit que la raison de préférence des formations sanitaires privées pour 81,00% des ménages du milieu rural est la qualité de soins qui doit être de bonne dans ces formations. Tandis que pour 79,20% des ménages du milieu urbain, c'est la courte distance entre les ménages et ces formations sanitaires qui est la raison la plus exprimée. Ces différentes raisons sont des points dont les formations publiques doivent s'enquérir afin d'améliorer le service délivré.

Pour améliorer l'offre publique de service rendu, il faudrait savoir la formation sanitaire publique la plus fréquentée afin d'adapter les actions de changement. C'est dans ce sens que le tableau 3.19 présente la répartition des principales formations sanitaires publiques fréquentées par les ménages.

Tableau 3. 19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire

publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de		Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier											
résidence	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	Total							
I Iula oi u	28.60	0.50		12.20	rejerence	100.00							
Urbain	20,00	0,50	58,70	12,20	-	100,00							
Rural	68,30	0,00	26,80	4,90	-	100,00							
Total	40,60	0,40	49,10	10,00	-	100,00							

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.19 ressort que, dans le milieu urbain, plus d'un ménage sur 02 se rende à l'hôpital de district qui est présent dans la ville de Kousseri. Cela révèle que, bien qu'une annexe de l'hôpital régional y existe aussi, le plateau technique de l'hôpital de district pourrait être mieux que les autres. Cette dernière pourrait se confirmer par la fréquentation de 26,80% des ménages du milieu rural à l'hôpital de district, cela révèle aussi que cette formation serait la 2^e où les ménages du milieu rural se rendent fréquemment du fait qu'ils ont des moyens suffisants pour accéder à cette formation. On note aussi que 68,30% des ménages du milieu rural fréquentent principalement les Centres de Santé Intégrés, ce qui pourrait être causé par la proximité de ces formations des résidences de ces ménages. Ce qui amène à s'interroger de la perception des ménages sur l'accessibilité aux formations sanitaires publique, comme le montre le tableau 3.20.

Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de	Proximité du formation fréquentée po	ı sanitaire pul	olique	Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation
résidence	Oui	Non	Total	sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
Urbain	38,60	61,40	100,00	3444,90	92,00
Rural	47,60	52,40	100,00	4327,00	92,40
Ensemble	41,30	58,70	100,00	3711,80	92,10

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Selon le tableau 3.20, plus d'un ménage sur 02 dans la Commune de Kousseri déclare que la formation sanitaire publique fréquentée est éloignée de leurs ménages. C'est dans cette optique, la distance moyenne entre la formation sanitaire publique fréquentée et le ménage est d'environ 3,4 kms pour le milieu urbain, et d'environ 4,3 kms pour le milieu rural, selon les ménages. Vu ces distances, les ménages déclarent que le temps mis pour atteindre ces formations est d'environ 01 heure 32 minutes. Étant donné l'éloignement de ces formations sanitaires des ménages, il est important de savoir les raisons qui poussent les ménages à affronter ces obstacles. Ces raisons pourraient être influencer par les caractéristiques du plateau technique de ces

formations sanitaires.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Les formations sanitaires publiques sont préférées en fonction de certaines caractéristiques du plateau technique telles que les différents petits matériels disponibles comme le présente le tableau 3.21.

Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de	Ca	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins												
résidence	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser				
Urbain	97,4	76,7	88,9	85,7	72,0	66,1	73,0	80,4	52,4	,0				
Rural	95,1	93,9	93,9	91,5	84,1	78,0	73,2	73,2	61,0	4,9				
Ensemble	96,7	81,9	90,4	87,5	75,6	69,7	73,1	78,2	55,0	1,5				

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Il ressort de ce tableau que plus d'un ménage sur deux de la Commune de Kousseri déclare que le petit matériel était disponible lors de leurs dernières visites dans les formations sanitaires de la Commune pour l'obtention des soins. Ainsi, il est aussi important de savoir que les préférences ne dépendent pas uniquement des caractéristiques du petit matériel mais aussi du coût d'accès aux soins.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

La préférence à une formation sanitaire publique pourrait dépendre du coût moyen d'obtention des soins. Le tableau suivant présente la perception des ménages sur ce coût d'accès aux soins de santé :

Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

	Montant (en FCFA) moyen	Proportion (%) des ménages qui	Proportion (%) des ménages ayant	_		6) des mén	_		
	payé pour une	trouvent élevé le	déclaré que d'autres	selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la					
	consultation	montant moyen payé	frais non autorisés	principale formation sanitaire					
Milieu de	ordinaire dans la	pour une	sont exigés pour leur servir dans la	p	-	quentée po n des soins			
résidence		principale consultation formation ordinaire dans la			1 obtentio	n des soins	i		
	sanitaire publique	principale formation	principale formation sanitaire						
	fréquentée pour			Bon	Passable	Mauvais	Total		
	l'obtention des	fréquentée pour	pour l'obtention des						
	soins	l'obtention des soins	soins						
Urbain	1307,7	28,6	12,2	34,4	63,5	2,1	100,0		
Rural	1115,2	61,0	4,9	17,1	75,6	7,3	100,0		
Ensemble	1249,4	38,4	10,0	29,2	67,2	3,7	100,0		

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Selon le tableau 3.22, les ménages déclarent que le montant moyen payé dans la Commune de Kousseri est d'environ 1250 frs par session. Pour le milieu rural, plus d'un ménage sur deux trouve les frais de session élevés pour l'obtention des soins tandis qu'en milieu urbain près de trois ménages sur 04 déclarent les frais de session raisonnables. On note aussi que plus de ménages en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 12.2% de

ménages en milieu urbain et 4,9% pour le milieu rural, ont déclaré que d'autres frais non autorisés ont été exigés pour obtenir des soins, ce qui pourrait être de la corruption. Bien qu'ayant payé les différents frais pour avoir accès aux soins, plus des 2/3 des ménages ont déclaré que l'accueil du personnel soignant est juste passable. C'est dans ce sens qu'il est important d'apprécier la satisfaction des ménages vis-à-vis du service rendu par les formations sanitaires publiques de la Commune de Kousseri.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

L'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires par les ménages dépend de la disponibilité des médicaments et des soins nécessaires pour satisfaire les problèmes de santé de ces ménages comme le présente le tableau 3.23.

Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	55,0	76,2
Rural	18,3	18,3
Ensemble	43,9	58,7

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Selon le tableau précédent, les formations sanitaires publiques du milieu rural pourraient avoir des problèmes de disponibilité des médicaments car plus de 08 ménages sur 10 ont déclaré que lors de leurs passages dans ces formations pour obtenir les soins, les médicaments auraient été indisponibles. Tandis que pour ceux du milieu urbain, plus de la moitié des ménages auraient été satisfait en médicaments. On note aussi, compte tenu de l'indisponibilité des médicaments dans le milieu rural, les ménages n'auraient pas eu solutions à leurs problèmes de santé. Contrairement à ceux du milieu urbain, qui déclarent que plus de ¾ des ménages ont résolus leurs problèmes de santé dans la principale formation sanitaire publique fréquentée. Ainsi on pourrait dire que l'indisponibilité des médicaments aurait un lien avec la résolution des problèmes de santé des membres des ménages. Mais il serait intéressant de savoir si cela pourrait avoir une influence sur la satisfaction des ménages. Le tableau suivant présente les raisons de l'insatisfaction de certains ménages.

Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres

Urbain	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	19,51	56,30	56,30	12,50	56,30	0,00	50,00	37,50	43,80	31,30	0,00
Ensemble	6,27	52,90	52,90	11,80	52,90	5,90	47,10	35,30	41,20	29,40	0,00

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.24 ressort que les ménages de la Commune de Kousseri sont satisfaits de l'offre de services rendus dans le secteur santé mais néanmoins il serait important d'améliorer cette offre pour que les ménages insatisfaits puissent aussi trouver les solutions à leurs problèmes de santé dans les formations sanitaires qu'ils fréquentent. On note que dans le milieu urbain, des actions doivent être faites dans le monnayage des soins car les ménages déclarent être insatisfaits à cause de cette condition afin de d'obtenir des soins. Tandis que pour le milieu rural, les ménages déclare qu'ils sont insatisfaits à cause de l'éloignement des formations sanitaires, de la mauvaise qualité des services offerts et l'insuffisance des médicaments, pris comme raisons les plus signalées par les ménages. Ainsi des améliorations sont à envisager, des actions de changement doivent être réalisées.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Afin d'améliorer l'offre publique des services de santé, des actions doivent être envisagées. Ces actions de changement doivent être réalisées par l'Etat et des ménages. Pour ce qui des actions de l'Etat, on aura entre autres l'approvisionnement en médicaments aux formations sanitaires, la construction et équipement des formations sanitaires publiques. Bien que l'Etat pourrait réaliser des actions de changement, les ménages ont leurs parts de responsabilités dans l'amélioration de l'offre publique des services rendus. Ces différentes actions envisagées par les ménages sont représentées dans le tableau suivant :

Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%)

des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

		Proportio	n (%) des ména	ges pouvant s'engager	dans	l'amélio	ration du	service r	endu dan	is le secte	ur de la	santé à t	ravers:	
				pilitation/Equipements ations sanitaires	Amélioration de la gestion des FOSA Réduction du coût d'accès aux soins de santé									
Milieu de résidence	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour l' extension et l' équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour la réhabilitation et l' équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	Autr es
Urbain	42,30	58,70	26,50	24,90	-	21,20	15,30	10,10	12,70	11,60	3,70	6,30	0,50	2,60
Rural	30,50	50,00	47,60	42,70	-	26,80	18,30	20,70	34,10	20,70	0,00	2,40	0,00	0,00
Ensemble	38,70	56,10	32,80	30,30	-	22,90	16,20	13,30	19,20	14,40	2,60	5,20	0,40	1,80

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Selon le tableau 3.25, plus de ¾ des ménages du milieu urbain de la Commune de Kousseri déclarent être prêts à faire des plaidoyers auprès

des services compétents (Etat, Commune, Partenaires de développement, ONG, ...) pour la construction/réhabilitation/extension et équipement des formations sanitaires et le respect de normes sectorielles à savoir un centre de santé pour 5000 personnes et distant de 10 km. Pour le milieu rural, les ¾ des ménages déclarent être capable à réaliser les mêmes actions que ceux du milieu urbain, mais aussi des actions dans l'approvisionnement en médicaments et la dotation en équipements aux formations sanitaires. Néanmoins on note que peu de ménages sont favorables aux actions de subvention des COSA/COGES qui sont censés organiser ces actions surtout le milieu rural où aucun ménage n'est favorable et où il faut que les ménages appuient l'approvisionnement en médicaments et la dotation des équipements aux formations sanitaires. Il serait donc important de voir ce cas de manière approfondie.

III.4 Services de l'éducation

L'éducation est un secteur important dans le développement socioéconomique des populations. Ainsi, il est question de connaître la perception de la satisfaction des ménages sur l'offre des services de l'éducation scolaire.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la Commune de Kousseri

Pour donner une satisfaction de ces services, il faut fréquenter ces services. Il est donc important de savoir les différents répondants concernés dont les enfants fréquentent un établissement scolaire. Ainsi le graphique suivant présente le pourcentage des répondants ayant des enfants qui fréquentent :

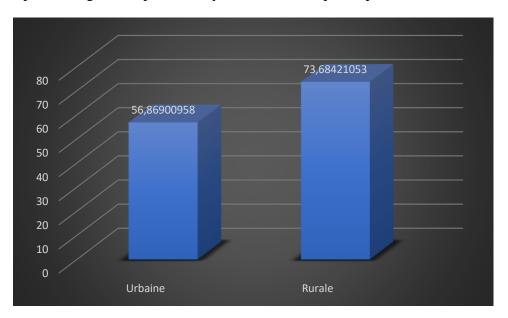


Figure 3 : Pourcentage des répondants ayant des enfants qui fréquentent un établissement scolaire dans les milieux de résidence

Ce graphique présente que les ménages rencontrés dans le milieu rural ont plus d'enfants que le milieu urbain car 73,68% des ménages du milieu rural ont au moins un enfant qui fréquente contre 56,86% des ménages du milieu urbain. Il est donc important de savoir le cycle d'enseignement concerné. Le tableau 3.26 présente le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence.

Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

							-	Cycle	d'enseign	ement							
	Maternel				Primaire			Secondaire 1er cycle		Secondaire 2ème cycle		Professionnelle		Total			
Milieu de résidence	Public	Privé Confession nel	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confession nel	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confession	Total
Urbaine	75,00	25,00	100,00	97,74	0,75	1,50	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	97,75	0,56	1,68	100,00
Rurale	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Ensemble	75,00	25,00	100,00	97,94	0,68	1,36	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	97,91	0,52	1,56	100,00

A la suite du tableau 3.26, tous les ménages du milieu rural ayant au moins un enfant qui fréquente, déclarent que leurs enfants fréquentent dans le secteur public dans tous les différents cycles d'enseignement. Par contre, les ménages du milieu urbain qui inscrivent leurs enfants dans le privé déclarent que ces enfants sont dans les cycles d'enseignement maternel et primaire. Pour cela, il est aussi important de savoir les choix d'inscrire les enfants dans les établissements privés. Le tableau suivant présente les raisons de préférence de l'ordre d'enseignement privé par les ménages.

Tableau 3. 27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

•		Raisons de préférence du privé au public							
Milieu de résidence	E	loignement		Coût	Qualité de l'éducation				
Urbain		50		100	100				
Rural		-		-	-				
Ensemble		50		100	100				

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.27 que tous les ménages inscrivant leurs enfants dans l'ordre d'enseignement privé déclarent que l'ordre d'enseignement privé offre une meilleure qualité d'éducation scolaire avec un coût raisonnable. Néanmoins parmi eux, la proximité des établissements scolaires privés est aussi un facteur influençant 01 ménage sur 02, afin d'éviter les risques d'accident et les longs trajets pour les petits enfants. Cette situation amène à se poser la question de l'existence d'un établissement scolaire public dans le quartier/village et leurs proximités des ménages. Le tableau 3.28 vient répondre à

cette question.

Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du	M	ilieu de réside	ence	Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans village / quartier					
ménage	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total			
Maternel	15,56	9,57	13,72	18,33	81,67	100			
Primaire	35,37	63,82	44,11	58,14	41,86	100			
Secondaire	20,75	29,78	23,52	28,85	71,15	100			
Formation professionnelle	5,18	6,38	5,55	8,10	91,90	100			
Total	19,22	27,39	21,73	29,75	70,25	100			

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.28 montre que, selon les ménages, les établissements scolaires publics du primaire sont les plus proches des ménages dans la Commune de Kousseri, surtout dans le milieu rural. On note aussi que les établissements publics de la maternelle et de la formation professionnelle sont les plus éloignés des ménages, ce qui est un grand inconvénient pour les enfants du cycle maternel. Compte tenu de la caractéristique sur la proximité des établissements scolaires, il est important de savoir la distance et le temps mis pour accéder à ces établissements scolaires.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune de Kousseri

La caractéristique de l'accessibilité est un facteur important dans le choix d'inscrire un enfant dans une école pour un parent. Cette caractéristique prend en compte la distance parcourue et le temps mis pour atteindre l'établissement scolaire fréquenté. Le tableau suivant présente cette caractéristique selon les ménages en fonction de leur milieu de résidence et du cycle d'enseignement.

Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

		Milieu de	Ensemble			
	Urba	in	Rura	ıl	Distance	
Cycle disponible	Distance moyenne parcourue (en m)	Temps moyen mis (en mins)	Distance moyenne parcourue (en m)	Temps moyen mis (en mins)	moyenne parcourue (en m)	Temps moyen mis (en mins)

Maternel	12,26	0,37	42,55	1,91	21,57	0,84
Primaire	3300,35	18,75	644,84	45,23	2484,60	26,89
Secondaire	619,05	9,29	576,13	11,25	605,87	9,89
Formation professionnelle	18,86	0,14	2819,14	79,84	879,08	24,62
Total	987,63	7,14	1020,67	34,56	997,78	15,56

Selon le tableau 3.29, les établissements publics fréquentés du cycle d'enseignement maternel sont les moins distants des ménages que ce soit dans le milieu urbain que dans le milieu rural. On note que, pour le cycle d'enseignement primaire, en milieu rural les élèves font en moyenne 45 minutes pour se rendre à l'école. Ce qui pourrait être un frein au taux de scolarisation des enfants. On constate aussi que les établissements de formation professionnelle sont très éloignés des ménages du milieu rural que de ceux du milieu urbain. Cette situation pourrait être causée parce que ces établissements sont construits dans le milieu urbain et non dans le milieu rural. Bien que pour certains ménages, certains établissements scolaires sont éloignés, ils s'inscrivent leurs enfants dans ces établissements publics. Ainsi, d'autres caractéristiques impactent sur le choix d'inscrire leurs enfants dans ces écoles.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire de la Commune de Kousseri

L'environnement scolaire de la Commune de Kousseri a des caractéristiques diverses. Parmi ces caractéristiques, nous avons entre autres nombre de classes, la disponibilité des bancs pour les élèves, ... le tableau 3.30 présente les caractéristiques déclarées de l'environnement scolaire.

Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

						•						
			Urbaine		Rurale				Total			
Cycle dispo nible	dispo a un cycle compl et	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distributio n de livres scolaires	a un cycle compl et	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distributio n de livres scolaires	a un cycle compl et	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distributio n de livres scolaires
Mater nel	2,35	1,88	1,41	1,41	1,06	1,06	0,00	0,00	1,96	1,63	0,98	0,98
Prima ire	43,39	49,05	39,15	14,62	41,48	42,55	10,63	3,19	42,81	47,05	30,39	11,11
Secon	22,64	22,64	21,22	0,00	13,82	13,82	13,82	0,00	19,93	19,93	18,95	0,00

daire												
Form ation profes sionn elle	0,00	0,00	0,47	0,00	0,00	1,06	1,06	0,00	0,00	0,32	0,65	0,00
Total	17,09	18,39	15,56	4,00	14,09	14,62	6,38	0,79	16,17	17,23	12,74	3,02

Le tableau 3.30 montre, pour plus d'un ménage sur deux, les établissements scolaires n'ont pas de cycle complet, ni les classes pour tous les niveaux, ni de disponibilité des bancs pour les élèves, encore moins la distribution des livres scolaires. On note aussi, selon les ménages, les établissements maternels du milieu rural n'ont pas assez de chaises pour que les enfants s'assoient ce qui va entrainer le phénomène le plus de la scolarisation dans le septentrion « les enfants assis au sol qui suivent les cours ». Les ménages du milieu urbain déclarent que les établissements publics de formation professionnelle n'ont de cycle complet, ni assez classes pour tous les niveaux. Il est important de signaler que la distribution des livres scolaires dans les établissements scolaires ne se font que dans les cycles d'enseignement maternel et primaires, cela aurait été initié par des élites et le Maire de la Commune de Kousseri afin de féliciter les meilleurs élèves, dans le but de promouvoir l'excellence scolaire. Cette excellence ne peut être rapprochée grâce au bon épanouissement de l'enfant en classe, ce qui se traduit par la mise dans les bonnes conditions d'études pour les élèves et la présence des enseignants. C'est dans cet optique que le tableau 3.31 a été réalisé.

Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la

fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle	Nombre moyen d'élèves par salle de	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe						
d'enseignement	classe dans un établissement Régulier		Moyennement régulier	Irrégulier	Total			
Maternel	50,33	66,67	33,33	0,00	100,00			
Primaire	74,58	58,89	39,87	1,22	100,00			
Secondaire	74,14	71,42	28,57	0,00	100,00			
Formation professionnelle	116,67	33,33	33,33	33,33	100,00			
Total	74,38	62,12	36,59	1,27	100,00			

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

D'après le tableau 3.31, les ménages déclarent que les salles de classe des établissements scolaires publics ont des effectifs plus élevés que les normes. Ce surpeuplement des salles de classe serait causé par l'insuffisance des salles de classe dans ces établissements scolaires. Selon les ménages de la Commune de Kousseri, on note une forte présence des enseignants dans la classe. Mais on note que certains ménages déclarent que pour certains établissements du cycle d'enseignement primaire les enseignants sont irréguliers, pareil pour ceux de la formation professionnelle. Pour ce fait, le suivi des enseignants doit être par les APEE. Mais pour un meilleur suivi, les ménages devraient déclarer ces irrégularités lors des réunions des APEE. Néanmoins, certains ménages n'y participent pas. Ainsi, la proportion des ménages ne participant pas à ces réunions sont représentées par le tableau suivant :

Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Proportion (%) de	Proportion (%) des menages dans la commune selon la raison de non-participation aux reunions de l'APEE										
	Proportion (%)		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE								
Cycle d'enseignement	de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'informati on et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres					
Maternel	0,00	-	-	-	-	-					
Primaire	21,89	23,88	16,41	49,25	1,49	29,85					
Secondaire	7,84	29,16	29,17	50,00	4,17	33,33					
Formation Professionnelle	0,00	-	-	-	•	-					
Total	7,43	25,27	19,78	49,45	2,19	30,76					

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.32 nous révèle que tous les ménages ayant leurs enfants aux cycles de la maternelle et de formation professionnelle participent aux réunions des APEE, par contre dans les cycles primaires et secondaires, certains ménages ne participent pas aux réunions des APEE. Ces ménages ne participent pas aux réunions de l'APEE de l'établissement où leurs enfants fréquentent à cause de l'absence d'échange à ces réunions, non-respect des horaires des réunions de l'APEE par les membres du bureau, de la longue durée des

réunions, ... Etant donné que les APEE sont dysfonctionnelles pour certains ménages, on note la participation des autres ménages aux réunions de l'APEE.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

L'éducation scolaire étant indispensable au développement socio-économique d'un enfant, le choix d'une école par rapport à une autre dépend de plusieurs facteurs pour les ménages dont le coût de l'éducation, qui est très souvent un facteur limitant pour les ménages pauvres. Le tableau 3.33 présente la répartition des ménages selon les montants payés des frais.

Tableau 3. 33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense	moyenne	(FCFA)	-	ion du	Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation	
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonnable		
Maternel	9083,33	500,00	1750,00	33,33	66,67	0,65	
Primaire	593,55	1843,55	1171,47	41,71	58,28	5,56	
Secondaire	11161,90	8767,46	1864,28	73,01	26,98	3,26	
Formation professionnelle	19000,00	11666,67	0,00	66,67	33,33	0,00	
Total	3878,51	3790,85	1357,02	50,21	49,78	2,36	

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Selon le tableau 3.33, les ménages dont les enfants sont inscrits dans les cycles de la maternelle, du primaire et du secondaire, payent, en plus des frais d'inscription et des frais d'APEE, des frais supplémentaires pour que leurs enfants fréquentent. Les différents frais exigibles dans les différents cycles d'enseignement, pour plus d'un ménage sur deux, sont élevés. Ce coût serait élevé à cause des frais exigibles pour inscrire leurs enfants, selon 2,36% des ménages. Ainsi, il est important de savoir si ces frais valent les ouvrages. Ces frais seraient utilisés sur la maintenance des ouvrages de ces écoles. Le tableau 3.34 présente la perception des ménages sur les ouvrages endommagés qui ont été réfectionnés.

Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

_	A	Acteur décla	aré de la réfection	des ouvrages end	lommagées	:
Cycle d'enseignement	APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel	1,30	0,00	0,00	0,32	0,00	0,32
Primaire	45,42	1,30	1,30	4,57	0,32	5,22
Secondaire	19,28	0,32	0,00	0,98	0,00	0,32
Formation professionnelle	0,98	0,00	0,00	0,65	0,00	0,00
Total	16,74	0,40	0,32	1,63	0,08	1,47

Selon le tableau 3.34, 16,74% des ménages déclarent que les APEE des établissements sont les principaux acteurs de la réfection des ouvrages endommagés dans ces établissements, surtout les établissements d'enseignement primaire. On note aussi que selon le tableau 3.34, les établissements d'enseignement primaire sont ceux qui ont le plus d'acteurs intervenant dans la réfection des ouvrages. Cette dernière revient à s'interroger sur la gestion des ouvrages dans les établissements d'enseignement primaire, mais on note que ces établissements sont les plus fournies dans la Commune de Kousseri.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Etant donné que ces différentes caractéristiques assez diversifiées ont été passées en revue par les ménages qui ont donné leurs perceptions face à ces caractéristiques. Ces ménages ont donné une évaluation de leurs satisfactions vis-à-vis des services d'éducation. Ainsi, le tableau 3.35 nous présente la proportion des ménages non satisfaits et leurs raisons.

Tableau 3. 35: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

3	Proportion	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
Cycle d'enseignement	(%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Coûts élevés de la scolarité	Autre	
Maternel	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Primaire	2,28	14,28	14,28	42,85	0,00	14,28	28,57	42,85	42,85	14,28	14,28	
Secondaire	1,30	25,00	25,00	25,00	0,00	0,00	0,00	25,00	25,00	75,00	0,00	
Formation professionnelle	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	0,98	16,67	16,67	33,33	0,00	8,33	16,67	33,33	33,33	33,33	8,33	

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Ce tableau précédent nous révèle que les ménages ayant des enfants inscrits dans les écoles maternelles publiques seraient satisfaits de ce cycle d'enseignement. On note que peu de ménages, soit moins d'un ménage sur cent, sont non satisfaits des cycles d'enseignement. Il est aussi possible de constater que, pour les ménages, il n'y aurait pas de problème d'insuffisance d'écoles de ces cycles d'enseignement dans la Commune de Kousseri. Ce tableau montre que plus de ménages sont insatisfaits des services d'enseignement primaire que pour les autres cycles d'enseignement. Ces ménages se plaignent principalement du niveau faible de l'état des infrastructures et des équipements, mais aussi de la qualité faible des enseignements. Pour ce qui est du cycle d'enseignement secondaire, ¾ des ménages sont non satisfaits à cause des coûts de la scolaire qu'ils jugent élevés. Ces raisons principales de non satisfaction présentées, des actions d'amélioration doivent envisagées.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

L'offre publique de service de l'éducation dans la Commune de Kousseri a des points faibles selon les ménages. Ces points doivent être couverts par des actions de changement en vue d'améliorer cette offre de service. Les actions envisagées dans le secteur de l'éducateur devraient concerner tant la Commune que les ménages. C'est dans cette optique que le tableau 3.36 présente les différentes actions que les ménages peuvent faire au niveau communal pour améliorer le taux de scolarisation.

Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

(,0)		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
Cycle d'enseignement	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour 1' affection du personnel	Autres				
Maternel	0,98	0,32	0,32	0,32	0,98	0,32	0,00				
Primaire	23,20	20,91	20,91	17,97	19,93	18,95	1,30				
Secondaire	6,20	7,51	10,45	5,56	10,45	8,16	0,98				
Formation professionnelle	0,32	0,32	0,98	0,65	0,00	0,00	0,00				
Total	7,67	7,27	8,16	6,12	7,84	6,86	0,57				

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.36 nous révèle que les ménages déclarent qu'ils pourraient être prêts à s'engager plus dans le cycle d'enseignement primaire au niveau communal. Les différentes actions que les ménages envisageraient pour améliorer l'offre publique des services de l'éducation au niveau communal sont : la contribution à la mise en place des primes d'excellence aux écoles, l'organisation et la participation aux campagnes de sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne et professionnelle et sur l'autorité des enseignants dans les établissements, l'appui au suivi rapproché des relations parents/enseignants, l'organisation et la participation aux sessions de formation des maîtres des parents et au plaidoyer pour l'affectation du personnel. Cette dernière action n'est pas envisagée par les ménages pour les établissements du cycle de la formation professionnelle. Ces actions étant envisagées au niveau communal, des actions doivent être, en prime abord, réalisées au niveau des localités de ces ménages, avant de mobiliser les moyens pour réaliser les actions au niveau communal. Ainsi le tableau 3.37, présente donc la proportion des ménages en fonction des actions

Tableau 3. 37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

	Proportio	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :											
Cycle d'enseignement	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l' APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l' APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres			
Maternel	0,98	0,32	0,65	0,00	0,32	0,32	0,32	0,00	0,00	0,32			
Primaire	31,04	10,78	22,22	21,89	10,13	8,49	4,57	5,22	8,49	0,00			
Secondaire	11,76	3,59	9,47	8,49	5,22	3,59	2,61	1,96	2,61	0,00			
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,32	0,32	0,32	0,65	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total	10,94	3,67	8,16	7,67	4,00	3,26	1,87	1,79	2,78	0,08			

Le tableau précédent ressort que, comme au niveau communal, les ménages seraient prêts à intervenir dans les actions de changement dans le cycle primaire au niveau communautaire. Moins d'un ménage sur cent seraient prêts à agir dans les cycles de la maternelle et de la formation professionnelle, cela pourrait être causé par l'ignorance de l'ignorance de l'importance de ces cycles d'enseignement par les ménages. Ainsi, il serait important de faire des campagnes de sensibilisation des ménages sur l'importance de ces cycles d'enseignement. Néanmoins on note que, pour les cycles du primaire et du secondaire, les ménages déclarent qu'ils pourraient être aptes à participer aux activités scolaires, contribuer aux primes pour les meilleurs enseignants, dénoncer les enseignants indélicats, renforcer les relations parents/enseignants, s'acquitter de leurs cotisations, renforcer la présence des femmes dans les bureaux de l'APEE car elles sont plus proches des enfants, s'assurer de la présence régulière des enseignants et à diffuser les comptes rendus de gestion de l'APEE et des bonnes pratiques. Ces actions réalisées pourraient impulser un changement au sein des services de l'éducation de la Commune de Kousseri.

III.5 Fourniture des services communaux

La Commune de Kousseri offre certains services administratifs aux populations de son territoire, selon la loi de décentralisation. Ces services sont évalués lors de l'enquête Scorecard par les ménages en vue d'améliorer ces services dans le contexte de la décentralisation.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

De prime abord, il est important de savoir la caractérisation des services communaux de la Commune de Kousseri. Il faudrait savoir les services demandés par les ménages, l'accueil reçu et surtout le temps mis pour obtenir ces services comme le présente le tableau suivant.

Tableau 3. 38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

	Proportion de	Proportion de	Temps mis pour obtenir le service communal								
Service communal	ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Minute	Jour	Semaine	Mois	Année	En cours	Total		
Acte de naissance	10,80	6,20	0,00	3,03	3,03	39,39	12,12	42,40	100,00		
Acte de mariage	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-		
Acte de décès	0,70	0,30	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	50,00	100,00		
Légalisation des documents officiels	0,70	0,30	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00		
Délivrance des documents d'urbanisme	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00		
Aménagement des voiries	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00		
Gestion des déchets / Assainissement	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00		
Hygiène et salubrité	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-		
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00	0,00	-	•	-	-	-	-	•		
Transport public	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-		
Eclairage public	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00		
Aménagement des aires de jeux	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00		
Certificat de domicile	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-		
Validation des plans de localisation	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-		
Authentification	0,70	0,70	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00	0,00	100,00		

des documents									
Informations	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-
Assistance et									
appui aux									
personnes	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-
socialement									
vulnérables									
Autres	0,30	0,00	-	-	-	-	-	-	-

Le tableau précédent révèle que près de neuf ménages sur dix n'ont demandé aucun service durant ces 12 derniers mois. Ce qui pourrait être dû à la mauvaise image que les ménages ont des services communaux entrainé soit par le mauvais accueil, soit la lenteur. Néanmoins, on note que pour ceux demandant des services tels que la délivrance des actes de naissance et de décès et la légalisation des documents officiels, l'accueil a été bon pour environ la moitié des ménages ayant demandé ces services. Pour le cas de l'authentification des documents, tous les ménages ayant sollicité ce service, déclare être satisfait de l'accueil. Dans le cas des autres services, les ménages n'ont jamais été bien accueilli. En ce qui concerne le temps mis pour obtenir le service demandé, on note une lenteur dans les différents services communaux, selon les ménages, car pour avoir un acte de naissance il faudrait attendre environ un mois, pour les actes de décès environ une semaine, et les autres services sont encore en cours à l'exception de la légalisation des documents officiels qui est obtenu au plus en un jour et l'authentification des documents en, au moins, un jour. Etant donné cette situation, il est important de savoir s'il n'existe pas des contraintes qui imposent que les temps mis pour obtenir ces services soient ainsi.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Le temps pour obtenir peut paraître long, mais il est important de savoir les contraintes qu'il faut faire face pour avoir ce service. Le tableau 3.39 va présenter la perception des ménages au vu du temps mis pour l'obtention d'un service et ce qui pourrait influencer ce temps.

Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

	Proportion (%) de ménages qui		Cause du délai long ou très long pour rendre service							
Service communal	trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Autres	Total			
Acte de naissance	66,67	-	9,10	36,36	50,00	4,45	100,00			
Acte de mariage	-	-	-	-	-	-	-			
Acte de décès	50,00	-	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00			
Légalisation des documents officiels	50,00	-	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00			
Délivrance des documents d'urbanisme	100,00	-	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00			

	Proportion (%) de ménages qui		ong				
Service communal	trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	0 0,00 0,00	Total
Aménagement des voiries	100,00	-	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
Gestion des déchets / Assainissement	100,00	-	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
Hygiène et salubrité	-	-	-	-	-	-	-
Aménagement des espaces verts et de loisir	-	-	-	-	-	-	-
Transport public	-	-	-	-	-	-	-
Eclairage public	100,00	-	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
Aménagement des aires de jeux	0,00	-	-	1	-	ı	-
Certificat de domicile	-	-	-	1	-	1	-
Validation des plans de localisation	-	-	-	1	-	-	-
Authentification des documents	0,00	-	-	-	-	-	-
Informations	-	-	-	-	-	-	-
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	-	-	-	_	-	-	-
Autres		-	-			-	-

Le tableau 3.39 nous révèle que plus d'un ménage sur deux trouvent le temps mis pour obtenir un service long ou trop long à l'exception de l'aménagement des aires de jeux qui n'a pas de délai et de l'authentification des documents officiels qui se ferait en d'un mois. Plusieurs raisons sont données par les ménages en fonction de chaque service communal demandé :

- Pour l'établissement des actes de naissance, les ménages déclarent comme principales raisons la mauvaise organisation des activités et l'incompétence du personnel ;
- Pour l'établissement des actes de décès, l'aménagement des voiries, la gestion des déchets / Assainissement et la mise en place de l'éclairage public, ils ont désigné comme raison principale la mauvaise organisation des activités
- En ce qui concerne la légalisation des documents officiels et la délivrance des documents d'urbanisme, la raison de la lenteur de l'obtention du service, selon les ménages, vient de l'absence de matériels de travail

Vu durée longe de l'obtention de certains services communaux, il est important de savoir si cette situation ne serait une opportunité pour la corruption en vue de la facilité l'obtention d'un service. Le

tableau suivant présente la proportion des ménages ayant payé un pourboire afin d'obtenir un service communal dans la Commune de Kousseri.

Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	18,18
Acte de mariage	-
Acte de décès	0,00
Légalisation des documents officiels	0,00
Délivrance des documents d'urbanisme	0,00
Aménagement des voiries	0,00
Gestion des déchets / Assainissement	0,00
Hygiène et salubrité	-
Aménagement des espaces verts et de loisir	-
Transport public	-
Eclairage public	0,00
Aménagement des aires de jeux	0,00
Certificat de domicile	-
Validation des plans de localisation	-
Authentification des documents	50,00
Informations	-
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	-
Autres	-

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.40 révèle que moins de deux ménages sur dix déclarent avoir payé un pourboire afin d'obtenir l'acte de naissance pour un enfant de ces ménages. On note aussi qu'un ménage sur deux déclare avoir payé aussi un pourboire. Ce qui pourrait amener à comprendre que ces ménages ayant payé des pourboires pour obtenir des services sont parmi ceux qui ont été rapidement servis. Cette situation pourrait être un obstacle dont la Commune devra détruire afin de promouvoir l'engagement citoyen dans la Commune, et en général d'avoir une parfaite collaboration entre la Mairie et les populations de la Commune de Kousseri.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune de KOUSSERI

L'engagement citoyen consiste à impliquer les populations dans la prise des décisions dans leur développement socio-politico-économique. L'Etat du Cameroun, à travers ses lois, fait la promotion de l'engagement citoyen dans les Communes. Le tableau 3.41 présente la situation sur la caractérisation des activités de l'engagement citoyen dans la Commune de Kousseri.

Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune de Kousseri

	Car	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage										
Milieu de	Communication	Communication	Communication	Accompagnement	Implication du							
résidence	sur les actions	sur le budget	sur les	du	village/quartier dans							
	programmées	annuel	dépenses et	village/quartier	la programmation et							

	au cours de l'année dernière		recettes de l'année dernière	dans les actions de développement	la budgétisation des actions du développement
Urbain	0,50	0,47	0,94	0,47	3,30
Rural	0,00	0,00	0,00	0,00	1,10
Ensemble	0,30	0,32	0,65	0,32	2,60

Le tableau 3.41 révèle que plus de 99 ménages sur 100 dans la Commune n'ont aucune information sur la gestion de la Commune, ni sur les actions programmées. Cette situation montre que la promotion de l'engagement citoyen est encore au stade embryonnaire dans la Commune de Kousseri, et donc beaucoup d'actions devraient être entreprises en vue d'améliorer l'implication des populations dans les activités de la Commune de Kousseri.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Les services communaux devraient être ouverts à toutes les populations. Cette offre de services est évaluée par les ménages ayant sollicité un service ces 12 derniers mois. Ainsi le tableau 3.42 montre l'état de satisfaction des ménages et les raisons de la non satisfaction.

Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

		Par	mi les ména	ges non	satisfa	its, pro	portion (%) dont la	raison de non sat	on de non satisfaction est :								
Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre							
Urbain	50,94	7,40	77,78	7,40	10,18	7,40	8,33	58,33	38,89	29,62	0,90							
Rural	96,80	5,50	58,24	26,37	23,07	12,08	25,27	60,43	31,86	57,14	0,00							
Ensemble	65,03	6,50	68,84	16,08	16,08	9,54	16,08	59,29	35,67	42,21	0,50							

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau 3.42 révèle que plus d'un ménage sur deux déclare qu'ils sont insatisfaits des services communaux, notamment ceux du milieu rural où 96,80% sont non satisfaits. La mésinformation des populations sur la gestion communale et des actions menées par la Commune de Kousseri pourrait être la raison plus pertinente de la non satisfaction des ménages que ce soit dans le milieu urbain que rural. On note aussi que l'indisponibilité de l'exécutif municipal lorsque certains ménages ont des services sollicitant l'un des membres. Ces raisons sont des obstacles à la satisfaction des ménages par rapport aux services communaux. Ces obstacles seront des points sur lesquels il faudrait agir afin d'améliorer ces services.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les actions envisagées, dans le but de l'amélioration de l'offre publique des services communaux, devraient résoudre les points faibles de cette offre. Ces actions de changement devraient être initiées par les populations et la Commune. Ainsi, le tableau 3.43 présente des actions que des ménages pourraient s'engager pour l'amélioration de la qualité de service.

Tableau 3. 43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

	Proportion (%) des mén	ages pouvant	s'engager d	lans l'améli	oration du s	ervice rendu	par l'instit	ution commun	ale à
		travers:								
Milieu de résidence	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	72,20	39,62	40,09	10,84	5,18	1,88	6,60	10,37	27,83	1,90
Rural	51,10	31,91	72,34	21,27	5,31	2,12	9,57	1,06	41,48	4,30
Ensemble	65,70	37,25	50,00	14,05	5,22	1,96	7,51	7,51	32,02	2,60

Source: Enquête CCAP2, Kousseri 2022

Le tableau ci-dessus nous présente que plus d'un ménage sur quatre déclare qu'ils pourraient être prêts à s'engager à contribuer à la diffusion des informations communales dans leurs communautés, à participer aux activités communautaires et aux réunions d'information de la Commune, et à alimenter et exploiter des boites à suggestions. Ainsi, ces différentes actions devraient être réaliser afin d'améliorer la qualité des services communaux dans la Commune de Kousseri.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Au sortir de ces perceptions, les ménages ont proposé des actions de changement à réaliser. La Commune a fait un plan d'actions en vue d'accompagner les ménages dans la réalisation de ces actions pour la conduite des changements dans les secteurs ciblés. Pour une réussite de la mise en œuvre de ce plan d'actions, un dispositif de suivi évaluation a été mis en place.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi évaluation consiste à la mise en place des ressources humaines, matérielles et financières pour la bonne conduite de l'activité.

Dans le cadre de l'activité SCORECARD, un comité de suivi évaluation est mis en place dans l'objectif de gérer le dispositif.

Le comité de suivi-évaluation a pour rôle de s'assurer de la réalisation des actions pour la conduite des changements et de suivre les activités du Plan d'actions. C'est un organe consultatif d'appui accrédité auprès de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision de la réalisation des changements pour l'amélioration des secteurs ciblés dans la Commune.

Le comité de suivi chargé de la mise en œuvre du mécanisme de contrôle citoyen d'action publique a pour missions de :

- Mesurer le taux de réalisation des actions prévues ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...);
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune.

Pour ce qui est de la Commune de Kousseri, les membres de ce comité ont été désignés par décision municipal N° XXXX du XXX. Ceux-ci ont pris fonction lors de l'atelier de restitution du rapport d'étude du SCORECARD. Le comité est constitué de :

POSTES	NOMS ET PRENOMS
1. Président :	
2. Secrétaire du Comité (Rapporteur)	

3. Membres :	
3.1. Représentant des chefferies traditionnelles	
3.2. Représentant du secteur de la santé (médecin chef	
de district de l'arrondissement)	
3.3. Représentant du secteur de l'éducation (délégué	
d'arrondissement)	
3.4 Représentant de la société civile	

Il est chargé de mesurer le taux de réalisation des actions prévues, d'apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches et d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés. Ainsi donc les attributions des membres du comité sont les suivantes :

POSTES	NOMS ET PRENOMS			
	Anime le Comité et coordonne ses activités. A ce titre,			
1. Président :	il convoque et préside les réunions du CCSE. Il est assisté			
	dans ses tâches par le Vice-président du Comité.			
	Assure le secrétariat du Comité. A ce titre il :			
	Prépare pour soumettre à la signature du président les			
	convocations, invitations et toutes les correspondances ;			
2. Secrétaire du Comité (Rapporteur)	Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des			
	réunions et assemblées générales de la communauté ;			
	Conserve les archives de la commune			
	Veille au suivi des solutions endogènes			
3. Membres:				
3.1. Représentant des chefferies	Joue le rôle d'acteur d'interface entre les comités de			
traditionnelles	concertation installés dans les villages et la plate-forme			
traditionnenes	pluri acteurs			
3.2. Représentant du secteur de la santé	Veille au suivi des actions liées au secteur santé			
(médecin chef de district de	Apporte son appui technique dans la mise en œuvre des			
l'arrondissement)	actions de changement			
2.2 Dennégontant du gostaun de l'éducation	Assure le suivi des actions liées au secteur de l'éducation			
3.3. Représentant du secteur de l'éducation	Apporte son appui technique dans la mise en œuvre des			
(délégué d'arrondissement)	actions de changement			
	Interpeller régulièrement l'exécutif communal sur les			
3.4.Représentant de la société civile	écarts observés par rapport à l'exécution des actions			
_	programmées dans le plan d'actions			

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif	Objectifs			Pér	iode	Indicateur de	Valeur	Valeur		Méthode de
global	spécifiques	Action	Responsable	Début	Fin	résultat	de référence	Cible	Source de données	mesure
				1	Approvi	isionnement en eat	u potable			
	Améliorer la gestion des points d'eau	Redynamisation des COGES des points d'eau	CCC	2022	2023	Nombre de COGES redynamisés et fonctionnels	00	39	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGES	
		Mise en place des COGES des points d'eau n'ayant pas	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de COGES mis en place	39	63	Rapport / PV de réunion de création des COGES	
		Renforcement des capacités des COGES sur la gestion des points d'eau	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de séances de renforcement de capacités organisées	00	63	Rapport / PV de réunion des COGES	
Améliorer l'accès en eau potable dans la Commune de KOUSSERI		Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	CCD/CCC	2022	2024	Nombre de femmes intégrées dans les COGES	00	75%	PV de redynamisation / création des COGES	= nbre de COGES ayant une femme/ nbre total des COGES (*100)
	Améliorer la qualité de l'eau dans la Commune	Réhabiliter les points d'eau non fonctionnels	CCD/CCC	2022	2024	Nombre de points d'eau fonctionnels	00	10	PV de réception, Photos	
		Renforcement des capacités des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de séances de renforcement de capacités organisées	00%	100%	Rapport / PV de renforcement des capacités des COGES	=nbre de participants/ population adulte (*100)
		Organisation des campagnes de sensibilisation sur	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de campagnes de sensibilisation	00%	100%	Rapport / PV de campagnes des COGES	=nbre de participants/ population

Objectif	Objectifs	viectifs		Péri	ode	Indicateur de	Valeur	Valeur		Méthode de
global	spécifiques	Action	Responsable	Début	Fin	résultat	de référence	Cible	Source de données	mesure
		la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau				organisées				adulte (*100)
						Santé				
Améliorer l'accès aux soins de	Améliorer la gestion des FOSA	Renforcement des capacités des COSA/COGES sur la gestion des formations sanitaires	Responsable du secteur de santé	2022	2023	Nombre de COSA/COGES renforcés	00	09	Rapport / PV de renforcement des capacités des COGES	
santé dans la Commune de KOUSSERI	Réhabiliter / Equiper des formations sanitaires	Plaidoyer pour la réhabilitation (par l'extension des FOSA) et l'équipement des formations sanitaires	Responsable du secteur de santé	2022	2023	Nombre de plaidoyers déposés	00	09	Fiche de décharge	
						Education				
Améliorer	Améliorer de la gestion des établissements scolaires	Renforcement des capacités des APEE	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre d'APEE renforcées	08	70	Rapport / PV de réunion de redynamisation des APEE	
l'accès à l'éducation pour tous les enfants dans la Commune	Améliorer le suivi éducatif des enfants	Participation des parents aux activités des établissements	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre d'activités concernées	00%	50%	Rapport des activités des établissements	= nbre de participants / nbre de parents d'élèves (*100)
de KOUSSERI		Renforcement des relations parents- enseignants	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre de rencontres parents – enseignements	00%	50%	Comptes rendus des rencontres	= nbre de participants / nbre de parents

Objectif	Objectifs			Période		Indicateur de	Valeur	Valeur		Méthode de		
global	spécifiques	Action	Responsable	Début	Fin	résultat	de référence	Cible	Source de données	mesure		
						organisées Nombre de parents participants				d'élèves (*100)		
			Fourniture des services communaux									
Améliorer l'accès aux services communaux de la Commune de KOUSSERI	Améliorer la communication au niveau communal Renforcer l'implication communautaire aux activités communautaires	Contribution à la diffusion des informations communales dans les communautés	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de relais communautaires	00%	100%	Rapport des activités de communication	= nbre de participants / population (*100)		
		Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de participants aux réunions	00%	75%	Comptes rendus des réunions	= nbre de participants / population (*100)		
		Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de personnes ayant déposées des suggestions	00%	65%	Rapport des analyses des suggestions Photos	= nbre de participants / population (*100)		
		Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de participants aux réunions	00%	75%	Rapport des réunions d'écoutes groupées	= nbre de participants / population (*100)		
		Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de participants aux activités communautaires	00%	100%	Rapport des activités communautaires	= nbre de participants / population (*100)		

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En somme, nous pouvons dire que, partant du recrutement et formation des enquêteurs jusqu'à la réalisation de l'enquête et livraison des questionnaires auprès du PNDP, le processus de mise en œuvre du CCAP par l'OSC « WAPAL » au sein de la commune de kousseri s'est déroulé bien (sans incident majeur). Chaque acteur directement ou indirectement impliqué joue pleinement son rôle, compte tenue de la maturité dont témoigne la population enquêtée (au regard de la classe d'âge de la grande majorité de la population d'étude), un niveau de crédibilité élevé peut être accordé aux différentes informations collectées et aux différents résultat obtenus. C'est ainsi que, de l'analyse des données collectées, il en ressort que : des 4 secteurs auditionnés dans le cadre des enquêtes de mise en œuvre du CCAP au sein de la commune de Kousseri, elles présentent un taux de satisfaction de 70% et 85% respectivement pour le secteur de l'eau et de l'éducation. Suivi de santé et en dernier position les services communaux.

Quant aux recommandations, il est nécessaire que la Commune s'assure de la mise en œuvre du plan d'actions en collaboration avec ses populations. Néanmoins, il est important d'actualiser les actions de changement au fur et mesure avec les acteurs de développement de la Commune.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

PNDP

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

	Section 1 : Identification	
S1Q01	Région	
S1Q02	Département	
S1Q03	Lot de Communes	
S1Q04	Commune	_
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	
S1Q07	Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres	<u> </u>
S1Q09	Téléphone du répondant	
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	/ _ /
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ / /
S1Q12	Nom du superviseur communal	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune XYZ	
S1Q14	Résultat de la collecte	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
~.~.=	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête :	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable									
Type de point d'eau potable	s2Q01: Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?				
A. Puits avec pompe à motricité humaine	<u> </u>								
B. Puits avec pompe électrique									
C. Forages avec pompe à motricité humaine	<u> </u>								
D. Forage avec pompe électrique									
E. Borne-fontaine									

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable								
F. Source								
G. Réseau communal	d'adduction d'eau	<u> </u>		<u> </u>				
H. Adduct (CAMWA	ion en eau potable TER)							
S2Q06	Selon vous, ce nombre	suffit-il pour cou	vrir les besoins en eau	dans la commune?	1=Oui 2=Non			
S2Q07	Tous les villages / quar	tiers sont-ils appr	ovisionnés en eau pot	able ? 1=Oui 2=No	n		<u> </u>	
S2Q08	Dans votre commune,	combien de villag	es / quartiers ne sont j	pas suffisamment app	provisionnés en eau p	otable ?		
S2Q09 Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3								
S2Q09a	Ce service de gestion de gestion des points d'ea			canismes communau	taires d'entretien et de	e	<u> </u>	
	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non							
	B. Appui financier 1=Oui 2=Non							
S2Q09b	En quoi consiste cet C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non							
accompagnement? D. Appui logistique 1=Oui 2=Non								
	X. Autres (à préciser)							
Section 3 : Services communaux								

Section 3 : Services communaux								
	S3Q01 : Votre	S3Q02 : Y a-t-il un délai	S3Q03 : Quel est en					
	commune offre-t-elle	fixé et connu pour offrir « le	jours le délai fixé pour					
Nature du service	« le service » ? 1=Oui	service » ? 1=Oui 2=Non	offrir « le service »					
	2=Non Si S2Q01=2	Si S2Q01=2 allez au type	Unité / Temps					
	allez au type suivant	suivant						
A. Etablissement d'actes d'état-civil								
B. Délivrance des documents d'urbanisme			_					
C. Aménagement des voiries								
D. Gestion des déchets / Assainissement								
E. Légalisation des documents								
F. Authentification des documents								
G. Hygiène et salubrité								
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs								
I. Aménagement des aires de jeux								
J. Eclairage public								
K. Transport public								
L. Assistance et Appuis aux personnes								
socialement vulnérables								
X. Autres (à préciser)								

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION

ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL

DEVELOPMENT ------

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

	Section 1 : Identification	
S1Q01	Région	
S1Q02	Département	_
S1Q03	Numéro du Lot de Communes	_
S1Q04	Commune	
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	<u> </u>
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel	<u> </u>
S1Q09	Téléphone du répondant	
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ / /
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ / /
S1Q12	Nom du superviseur communal	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X Y Z	
S1Q14	Résultat de la collecte	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
01015	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête :	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
	S2Q01: la formation				S2Q05: La formation sanitaire	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement?				
Type de formations sanitaires	sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02: Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune?	S2Q03: Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles?		de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	<u> </u>									
B. Centre Médical d'Arrondissement										
C. Hôpital de district										
D. Hôpital régional										
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée										
X. Autres (à préciser)	<u> </u>									
S2Q07 Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ?										
S2Q08 Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui										
S2Q09 Dans la commune, colles normes requises		nges / quartiers	ne sont pas couve	erts par une forma	tion sanitaire selon		L			

Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Paix-Travail-Patrie

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT **PARTICIPATIF**

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

	Section 1 : Identification	
S1Q01	Région	
S1Q02	Département	
S1Q03	Lot de Communes	
S1Q04	Commune	_
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres	
S1Q06	Téléphone du répondant	_ _ _ _ _ _ -
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	- / _ / _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	/ _ / _
S1Q09	Nom du superviseur communal	_,,
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE XYZ	
S1Q11	Résultat de la collecte	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
04.040	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête :	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable									
Type de point d'eau potable	S2Q01: La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	S2Q03: Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune?	S2Q04: Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion?	S2Q05: Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel?				
A. Puits avec pompe à motricité humaine		_ _ _	_ _ _	_ _ _	- - -				
B. Puits avec pompe électrique		_ _ _			_ _ _				
C. Forages avec pompe à motricité humaine		_ _ _	_ _ _	_ _ _					
D. Forage avec pompe électrique		_ _ _			- - -				
E. Borne-fontaine		_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _				
F. Source		_ _ _			_ _ _				
G. Réseau d'adduction d'eau communal									

	Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable						
H. Adduct (CAMWA'	ion en eau potable ΓΕR)						
S2Q06	Selon vous, les besoins	en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non					
S2Q07	Tous les villages / quar	tiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					
S2Q08	Dans la commune, com	bien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?					
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire						
S2Q09a	Ce service de gestion de points d'eau potable ? 1	e l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des =Oui 2=Non					
		A. Suivi technique 1=Oui 2=Non					
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non					
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement?	C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non					
	accompagnement;	D. Appui logistique 1=Oui 2=Non					
		X. Autres (à préciser)					

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

S2Q12

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non



REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES								
			Section 1 : Identifi	cation				
S1Q01	Région				_			
S1Q02		t			1			
S1Q03		munes			 			
S1Q04								
S1Q05		répondant 1. DD 2. Chef Serv 3.						
S1Q06		-				· · · ·		
S1Q07	Date de déb	lu répondant ut d'enquête (JJ/MM/AAAA)			_ / _	_ /		
S1Q08	Date de fin	d'enquête (JJ/MM/AAAA)			_ / _	_ / _		
S1Q09	Nom du sup	erviseur communal						
S1Q10	Coordonnée	es GPS de la DD/MINESEC X	Y	Z				
S1Q11	Résultat de l	la collecte						
		complète 3=Refus	, ,	6=Autres (à préciser)			
C1013		incomplète 4=Absence d'un i	répondant compétent			1 1		
S1Q12		n de la qualité de l'enquête : onne 2=Bonne 3=Moyer	nne 4=Mauvaise	5=Très mauvaise				
	1= 1168 00	mile 2-Bonne 3-Moye	ille 4–Mauvaise	J-11es mauvaise				
		Section 2 : Inventaire et fo	onctionnement des étal	blissements secondair	es			
Ordre d'enseignement		S2Q01: Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02: Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q03: Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	d'établissem dans la Com salles de cl définitifs	4: Combien nents du secondaire imune disposent de asse en matériaux s dans l' « ordre signement »?		
A. Public	<u> </u>	1 1			1			
B. Privé								
C. Privé	confessionnel							
S2Q05	Combien d'éta	ablissements du secondaire la carte	e scolaire prévoit-elle d	lans la commune ?				
S2Q06	Connaissez-vo Si S2Q06=2 a	ous le nombre d'établissements du llez au S2Q09	secondaire dans la con	nmune ? 1=Oui 2=No	on			
S2Q07	Combien d'éta	ablissements du secondaire compte	e effectivement la comm	mune ?				
S2Q08	Salan your ca nambra suffit il nour couvrir les basains en éducation de la commune dans les							
S2Q09	Combine d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Berents d'Elèves et							
S2Q10	Dans la comm	nune, combien de villages / quartie des d'élaboration de la carte scolair		par un établissement d	u secondaire	_		
S2Q11		ablissements du secondaire dans la		e complet (premier cycl	e et second			
C2O12		ablissements du secondaire dans la	commune ne disposan	nt pas d'un nombre suff	isant			

_|\|__|_|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT **PARTICIPATIF**

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

Peace-Work-Fatherland



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

REPUBLIC OF CAMEROON

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1: Identification

S1Q01	Région								
S1Q02	Département							L	
S1Q03								Ĺ	
S1Q04								<u> </u>	
S1Q05	Fonction du répond	lant: 1. Inspecteur 2.	Chef de bur	eau 3. A	Autre pe	ersonnel			
S1Q06		ndant							
S1Q07		quête (JJ/MM/AAAA						_ / _	/
S1Q08		ete (JJ/MM/AAAA) _						_ / _	/
S1Q09		r communal							
S1Q10	Coordonnées GPS	de l'Inspection X		Y		Z			
S1Q11	Résultat de la collec	cte							
	1=Enquête complè		3=Refus						
	2=Enquête incomp		4=Absence			t compétent			
~1014			6=Autres (à	précise	er)				
S1Q12		qualité de l'enquête :		4.34		5 m \			
	1= Très bonne	2=Bonne 3=1	Moyenne	4=M	auvaise	5=Très mau	vaise		
	Sect	ion 2 : Inventaire et	fonctionner	ment d					ı
	G2004 G 1:	S2Q02:	G2002		_	: Selon vous,	_	: Combien	
	S2Q01 : Combien	Connaissez-vous	S2Q03			mbre suffit-il		es disposent	S2Q06:
	d'écoles la carte		Combien d'			couvrir les		Associations	Combien d'écoles
Cycle	scolaire prévoit-	d'écoles dans le	compte			s en éducation	des Pare	nts d'Elèves	parents compte la
	elle dans la	cycle ? 1=Oui	effectiveme			base de la	En anim	et	commune dans le
	commune dans le		commune d			nune dans le		ants (APEE) nnelles dans	cycle ?
	cycle ?	Si S2Q02=2 allez	cycle '	<i>:</i>	_	le ? 1=Oui			
3.6 1		au cycle suivant	1 1 1	1 1		2=Non	le (cycle ?	
Maternel				_				_ _ _	
Primaire			<u> </u>	_					
		S2Q07: Dans vo		08 : Co	mbien	S2Q09 : Co	mbien	\$2010 - 0	Combien d'écoles

d'écoles compte

la commune dans

1' « ordre

d'enseignement »

du « cycle »?

d'enseignement »

existe-t-il dans « le

cycle » ? 1=Oui

2=Non Si S2Q06=2

allez à l'ordre suivant

Ordre

A. Public

d'enseignement

Cycle

Maternel

d'écoles sont non

opérationnelles dans

l' « ordre

d'enseignement » du

« cycle »?

disposent de salles de classe

en matériaux définitif dans

l' « ordre d'enseignement » du

cycle?

	Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires							
	B. Privé laïc							
	C. Privé	1 1		1 1 1 1		1 1 1 1		
	confessionnel				I—			
	D. Ecole de parents				_			
	A. Public				_			
	B. Privé laïc				_			
Primaire	C. Privé	1 1						
	confessionnel							
	D. Ecole de parents				<u> </u>	<u> </u>		
S2Q11			iers ne sont pas couve	erts par une école selon le	es normes			
52211	d'élaboration de la ca							
S2Q12				isposant des trois niveau	x :			
52012	Initiation, Cours elementaire et Cours moyen) ?							
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants?							
52015	1=Oui 2=Non							
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, com	oien ?						

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION

ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PNDP

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région	
S1Q02	Département	_
S1Q03	Commune	_ _ _
S1Q04	Lot de communes	
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	
S1Q06	Strate de résidence :1=Urbaine 2=Rurale	
S1Q07	Nom de la localité	
S1Q08	Numéro de structure	
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	
S1Q09 S1Q10	Coordonnées GPS du ménage XYZ Nom du chef de ménage	
S1Q11	Sexe du chef de ménage	
S1Q12	Nom de l'enquêté	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	
S1Q14	Sexe de l'enquêté :	<u> </u>
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue)	
S1Q16	Téléphone de l'enquêté	
S1Q17 S1Q18	Date de début d'enquête Date de fin d'enquête	- _ _ / _ / _ _ _ /
	*	_
S1Q19	Nom de l'enquêteur	
S1Q20	Nom du superviseur communal	
S1Q21	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser)	I_I
S1Q22	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire) Appréciation de la qualité de l'enquête	1 1
31 Q 22	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	1—1
COD	ES Q11	
1 = Cl	nef de Ménage 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) 5 = Autre parent du Ch	nef ou de son/sa conjoint (e) té avec le chef ou son/sa conjoint (e)
	Section II. EAU POTABLE	
S2Q01	Quels types de point d'eau	1=oui 2=non
	disposez-vous dans votre A. Puits avec pompe à motricité humaine	_

	village/gua	rtier ? (Encerclez la o	Du B. Puits avec pompe électrique	l i i			
		les lettres (s) correspondantes) C.Forage avec pompe à motricité humaine					
	Autre systè		D.Forage avec pompe électrique				
			E. Borne-fontaine				
			F.Source				
			G.Réseau d'adduction d'eau				
			H. Adduction en eau potable(CAMWATER)				
			I.Rivière				
2201	Votre princ	zipale source d'appro	visionnement en eau est-elle publique ou privée ?				
S2Q01a	1=Publique	e 2=Privée Si 2 —	——►S2Q18				
	Quelle est v	otre principale sour	ce publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) é humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine				
		ec pompe électrique					
S2Q02		1 1 1	6.Rivière				
	3=Forage a	vec pompe électriqu	e 7=Adduction en eau potable				
	8.Borne-for		•				
S2Q03	Cette eau e	st-elle disponible tou	te l'année ? 1=Oui 2=Non				
S2Q04			u à tout moment de la journée ?	1 1			
32 Q 04		=Non Si oui——					
S2Q05		lle est la fréquence q ; ; ; ; ; ; ; ;	uotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? Trois fois	_			
S2Q06	Cette fréqu	ence correspond-elle	à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non				
S2Q07			e à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire	1 1			
32 Q 07	depuis	? 1=Oui 2=	Non Si non → S2Q08				
			nne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire				
S2Q07a			en de temps a-t-il été remis en service ?	1 1			
02 074			tre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois	1—1			
	4=Plus de t	trois mois 5=Pa	s encore, si 5 S2Q08 ►				
				1=Oui 2=Non			
			A= Commune	_			
	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes)		B=Etat				
600071			C=Une élite	1_1			
S2Q07b			D=Le comité de gestion du point d'eau	i i			
			E=Chef de village/quartier				
			F=CAMWATER/SNEC/CDE				
			G=Autres partenaires :	1-O: 2-N			
		ent dans la gestion,		1=Oui 2=Non			
		et la maintenance	A=COGES				
S2Q08		et usuelle) du ? (Encerclez la ou	B=Commune				
32 Q 00	les lettres (s		C=CAMWATER				
	correspond		D=Communauté				
	d'autre ?	, .	E=Autres				
	S2Q08a	Votre ménage con	tribue-t-il à son fonctionnement ? 1=Oui 2=Non	1 1			
			e votre ménage contribue-t-il (unité nombre) ?				
Si S2Q08	S2Q08b		Semaine 3 = Mois 4 = Trimestre 5 = Semestre 6 = Année	_ _			
= A	S2Q08c		nt de cette contribution de votre ménage (FCFA) ?				
		Comment jugez-ve	9 ()	1—1—1—1—1			
	S2Q08d						
S2Q09			nénage se trouve votre principale source publique				
52.009	d'approvisi	nité, nombre) ? 1= m 2= Km					
S2Q10	Combien d						
(10		temps moyen d'atter		1-1-1-1			
02044			du service rendu par votre principale source publique				
S2Q11	d'approvision 5. Très mau		Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais				
S2Q12		ivais -t-elle une odeur? 1	=Oui 2=Non 8=NSP	1 1			
S2Q12 S2Q13		-t-elle une odeu r ? 1 -t-elle un goût ? 1=0					
S2Q14							
<i>34014</i>	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP						

S2Q15	Combien de personnes avez				
S2Q16			nnement public en eau potable au cours des	1 1	
52Q10	6 derniers mois, c'est-à-dire	depuis? 1=Ot	ii 2=Non Si non - S2Q 20	11	
S2Q17	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestio E. Chef de village/qua F. Autorités administra G. CAMWATER/SN X. Autres partenaires:	1=Oui 2=Non		
S2Q18	Votre besoin a-t-il été satisfa	nit? 1=Oui 2= Non si	non → S2Q21		
S2Q19			de temps votre besoin a-t-il été		
S2Q20		en eau potable dans votre 3=Insatisfait Si 1 o	de votre ménage en rapport avec village ? (Encerclez une seule réponse) u 2 ———————————————————————————————————	_	
S2Q21	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	D. Mauvaise gestion du E. Défaut/Lenteur de n F. Coût élevé de l'appro	ts d'approvisionnement en eau point d'eau naintenance en cas de panne	 1=Oui 2=Non	
S2Q22	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A1 Contribution pour la supplémentaire A2 Donation du site de A3 Plaidoyer auprès des Entreprises etc) B. Amélioration de la ge B1 Redynamisation/mis B2. Contribution finance gestion et maintenance de B3 Encouragement à l'in B4 Suivi de la production d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplamaintenance du point d'C. Amélioration de la que C1 Participation aux car l'eau dans la localité C2 Participation aux car dénonciation des actes de la comparation des actes de la comparation de la que C1 Participation aux car dénonciation des actes de la comparation de la c	A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc) B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de		
		X. Autres à préciser			
	T T	<u>Section</u>	A. Centre de santé intégrée		
S3Q01	Quel type de formation sani votre village/quartier (Encer correspondantes). Autre for	rclez la ou les lettres (s) mation sanitaire ?			
S3Q01a	Dans quel type de formatior sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc		us principalement pour votre prise en charge	1_1	

	Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continu	er			
			1=Oui 2=Non		
			A. Distance		
C2O041		B. Coût			
	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces		C. Accueil	_	
S3Q01b	formations? (Plusieurs réponses possibles)		D. Qualité des soins	_	
			E. Disponibilité du personnel	1_1	
			F. Disponibilité de médicaments		
			X. Autres à préciser :	1_1	
62001	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publi	ques pour c	btenir des soins ?	1 1	
S3Q01c	1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante			1—1	
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votr santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de	re ménage fi district	réquente pour obtenir des soins de 4. Hôpital de référence	_	
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre mér				
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation un mètre 2= 2Km	`	,	_ _	
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre c nombre) Code unité : 1=minute 2=heure	ette formati	on sanitaire a pied ? (unité et	_ _	
	ions S3Q04 à S3Q12 portent sur la dernière fois qu'un me	mbre de vo	tre ménage s'est rendu à cette		
formation S3Q03	sanitaire la plus proche. Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non				
33 (33		1=Oui	2=Non 8=Ne sait pas	<u> </u>	
		A. ciseau	X	<u> </u>	
		B. Sering	ies	<u> </u>	
		C. Alcool		11	
62004	Le petit matériel était-il toujours disponible ?	D. Coton		11	
S3Q04	(Plusieurs réponses services). Autre petit matériel ?	E. Bétadi	ne	11	
		F. Therm	omètre	<u> </u>	
		G. tensio	mètre	<u></u>	
		H. Balano	ce	<u></u>	
			à préciser :	1	
		1=Oui	2= Non	 	
	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services	A. Materi B. Pédiat			
S3Q05	suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si	C. Labora	ntoire		
	non, allez à S10.	D. Petite E. Hospi	Chirurgie		
			à Préciser :	++	
S3Q06	Combien a-t-il payé pour une consultation ? (Frais de session	n) montant (en Francs CFA		
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonna		=Faible		
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir ? 1=Oui 2=Non				
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soigna 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais				
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvi pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non	S3Q12	— pro-		
S3Q11	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui		Non 8=Ne sait pas		
62012	Cette formation sanitaire publique la plus proche permet-elle	e de résoudr	e la plupart des problèmes de santé	1 1	
S3Q12	que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui	2=Non			
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé				

	délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule					
	réponse)	=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15				
	1-11cs satisfait 2-Satisfait 5	-1 assable 4-insatisfait 3-ites insatisfait 3i i ou 2 anez a 33Q13	1=Oui 2=Non			
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments				
	(Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	G. Mauvaise qualité des équipements E. Insuffisance des équipements F. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) :	- - - -			
			1=Oui 2=Non			
		A. Formations sanitaires supplémentaires	2 11011			
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	_ _			
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes				
	Dans laquelle de ces actions	B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires				
	votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé? (Plusieurs réponses). Autre action?	B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires				
S3Q15		Amélioration de la gestion des FOSA La redynamisation du COSA/COGE	1 1			
		L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements				
		L'accueil et la prise en charge des patients				
		La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	<u> </u>			
		Plaidoyer pour l'affectation du personnel				
		Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical				
		Réduction du coût d'accès aux soins de santé				
		. Subvention de la COSA				
		D2. Le Développement de partenariats publics-privés				
		D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	_			
		X. Autres à préciser				
	Nom de l'enfant dont l'âgé	Section IV. EDUCATION				
	est compris entre 3 et 24 ans					
S4Q01	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ?					
	1 = Oui 2 = Non Dans quel cycle					
S4Q02	d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire					
	3 = Secondaire 4 = Professionnelle					
S4Q03	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel					
S4Q04	Si privé laïc ou privé confessionnel Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type					
	vous opiez pour ce type					

	d'établissement ?				
	Cycle d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q05	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non	↓ ↓	<u> </u>	↓ ↓	
S4Q06	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non				
S4Q07	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquentent vos enfants (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	_ _	- -	_ _	_ _
S4Q08	Quel est le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'ils fréquentent ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures		_ _	_ _	_ _
S4Q09	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non		1_1	1 ^{cr} cycle	2 ^{ème} cycle <u> </u>
S4Q10	Le centre de formation professionnelle où fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				_
S4Q11	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	II		_	I_I
S4Q12	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	I <u></u> I		_	
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	II			
S4Q14	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)?				_

S4Q15	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier				
S4Q16	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 2 aller à S4Q16a	_			
S4Q16a	Pourquoi ? 1= Oui 2=Non A. Non-respect des horaires B. Durée C. Réunion d'information et non d'échanges D. Non reddition des comptes X. Autres (à préciser)	 		_ _ _ _	
S4Q17	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen)	Inscription (en FCFA) APEE (en FCFA) Autres frais(en FCFA)	Inscription(en FCFA) APEE(en FCFA) Autres frais(en FCFA)	Inscription(en FCFA) APEE(en FCFA) Autres frais(en FCFA)	Inscription(en FCFA) APEE(en FCFA) Autres frais(en FCFA)
S4Q18	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible				_
S4Q19	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	II	11	II	
S4Q20	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salle de classe, latrines, etc) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MI NEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser)	1=Oui 2=Non	 	 	_ _ _ _ _
S4Q21	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation	1—1	_		1_1

	dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 S4Q23				
S4Q22	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non
	F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	 	 	 	
	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente?	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non
S4Q23	(Plusieurs réponses possibles) Au niveau communal A. Prime d'excellence aux écoles B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants D. Restauration de l'autorité des enseignants E. Formation des enseignants F. Plaidoyer pour l'affection du personnel X. Autres (à préciser) Au niveau communautaire A. Participation aux activités de l'école B. Prime aux bons enseignants				

C. Dénonciation des enseignants indélicats	_		_	l <u> </u>
D. Renforcement des relations parents-enseignants				
E. Acquittement des cotisations	_			
F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	I <u></u>		II	II
G. diffusion des compterendus de la gestion de l'APEE	II			I_I
H. Diffusion des bonnes pratiques		_		1_1
I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	_			
X. Autres (à préciser)				

Section V. SERVICE COMMUNAL								
	S5Q01 Avez-vous eu à	S5Q02 Comme nt avez-	<i>\$5Q03</i> Après combien de temps avez-vous obtenu le	S5Q03a Depuis combien de temps avez-	S5Q04 Comment jugez-vous	<i>S5Q05</i> Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon	S5Q06 Avez-vous été obligé de	
Services communaux	demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est- à dire depuis ? 1=Oui 2=Non— le service suivant	vous été accueilli , lors de votre passage à la	service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) -0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année Si \$5Q03=en cours passer à \$5Q03a Sinon, passer directement à \$5Q04	vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	ce temps? 1=Raison nable 2=Long 3=Très long Si S5004=1 S5006	vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser)	payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non	
Acte de naissance		lI					<u> </u>	
Acte de décès								
Acte de mariage					_ _			
Légalisation des documents	_		_	_ _	_		1_1	
Délivrance des documents d'Urbanisme				_ _		_		
Aménagement des voiries			l <u></u>	_			_	
Gestion des déchets /assainissement				_		_		
Hygiène et salubrité	_				_	II		
Aménagement des espaces verts et de loisir	_		l <u></u>			<u> </u>		
Transport public	_	<u> </u>	_		_	<u> </u>	_ _	
Eclairage public								
Aménagement des								

. 1 .					1	1	I		
aires de jeu									
Certificat d	e	l I_I	1_1_1	l <u> </u>	_ _	11	l i_i		1_1
	domicile		11	, ,		11		11	
Validation des plans de			_ _						
Authentification des documents					_ _	_			
Informatio	Informations								
Autres (à p	Autres (à préciser)					1 1			
		II							
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus								_
		z les raisons o		1=Oui 2=N A. Lourdeur dans le t B. Non information C. Manquements liés	traitement des demandes populations de la sau Personnel comm C1. Absentéisme de	a gestion com nunal			_
65012	s5Q13 ménage des services communaux ? (Plusieurs			C2. Corruption					
33Q13				C3. Mauvais accueil					
répons		es possibles).		C4. Manque de professionnalisme					1 1
				D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser)					
	1			1-052 2-	-Non				
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles).			1=Oui 2=Non A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des					
				C. Participation aux activites communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) :					

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)